



THE **NRB** GROUP

# ESSENTIEL

## AU QUOTIDIEN

---

RAPPORT ANNUEL 2024



ESSENTIEL  
AU QUOTIDIEN

ÉDITEUR RESPONSABLE :  
Pierre Soleil, Head Of Communication NRB S.A.  
Parc Industriel des Hauts Sarts - 2<sup>e</sup> Avenue 65 | B-4040 Herstal

RÉDACTION ET COORDINATION : NRB & Peps Communication  
RÉALISATION GRAPHIQUE : Knok Design

© 2025 NRB S.A./nv ou filiale de NRB. Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise dans quelque forme et pour quel que but que ce soit sans l'autorisation expresse de NRB ou de ses filiales.

---

RAPPORT ANNUEL 2024

---

## RAPPORT ANNUEL 2024

---

### PARTIE 1 \_ NRB GROUP

Édito	8
Vision par domaines d'activités	10
Les filiales	12

### PARTIE 2 \_ NRB S.A.

Édito	24
Ce qui nous rassemble	26
Data & IA	28
Infrastructures & cloud	34
Cybersécurité	40
NRB consulting	46

### PARTIE 3 \_ UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

NRB franchit un cap important dans son engagement environnemental	54
NRB ou la puissance du collectif	60
Gouvernance IT	66

### RAPPORT FINANCIER

Rapport de gestion 2024 NRB S.A. Comptes consolidés	72
Bilan consolidé, comptes de résultats consolidés et annexes	81
Structure du groupe	107
Règles d'évaluation comptable	113

---

# SOMMAIRE

---

PARTIE 1

**NRB**

GROUP

LA FORCE D'UN GROUPE,  
LA PROXIMITÉ D'ENTREPRISES  
À ÉCHELLE HUMAINE



# ÉDITO

**Nous sommes près de 3.700 collaborateurs, experts dans nos domaines et complémentaires dans nos activités, soutenus par un actionnariat solide, stable et doté de moyens financiers à la hauteur de nos ambitions.**



**André VANDEN CAMP**  
CEO NRB GROUP

## La solidité du Groupe NRB repose sur quatre domaines d'activités majeurs

Avec près de 3.700 collaborateurs, le Groupe NRB est aujourd'hui un des principaux acteurs belges du secteur du TIC à vocation européenne. Grâce à leurs expertises et leurs investissements, nous avons atteint un chiffre d'affaires de 638 millions d'euros en 2024, une évolution qui témoigne de notre performance commerciale et de la capacité de répondre aux besoins de nos clients. Au-delà de ces résultats, nous sommes fiers d'avoir défini une nouvelle structuration des

domaines d'activités présents au sein du Groupe NRB et d'avoir renforcé la synergie entre ses différentes entités, ceci pour encore mieux répondre aux attentes du marché.

2024 a en effet été une année clé à cet égard : nous avons pu redéfinir notre positionnement et le traduire en un plan stratégique ambitieux. Nous avons structuré les compétences de nos filiales, tout en respectant leur ADN, afin que chacune d'elles trouve

sa place au sein de l'écosystème du Groupe NRB.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la solidité du Groupe NRB repose sur quatre segments de marchés majeurs :

**1. Les Grandes Entreprises :** NRB S.A. porte ce domaine stratégique qui constitue le socle technologique du groupe. Nous offrons des infrastructures robustes, telles que le mainframe et le cloud, et accompagnons nos clients dans des domaines clés comme la cybersécurité, la souveraineté des données et l'intelligence artificielle. L'entreprise propose des solutions garantissant la souveraineté et la sécurité

des données au travers d'un écosystème stratégique, avec pour objectif d'accompagner les clients dans leur transformation digitale au départ des nouvelles technologies et de solutions à impact qui génèrent de la valeur pour la société.

- 2. Les acteurs de la santé :** avec ZORGI, présent dans 85 % des hôpitaux belges, nous apportons des solutions dans des domaines clés tels que la facturation, la gestion des pharmacies, la comptabilité et les dossiers patients. En 2024, notre expertise nous a permis de remporter des contrats majeurs, notamment dans le cadre de la fusion de plusieurs hôpitaux.
- 3. Les collectivités locales :** grâce à nos filiales Civadis et Cevi, nous accompagnons la grande majorité des communes en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, dans la gestion de l'informatique nécessaire à leurs missions, comme la paie des employés, la comptabilité, la perception des taxes ou encore la mise en place de dispositifs techniques dans les processus électoraux.
- 4. PME et organismes publics :** ce pôle, consolidé en 2024 et porté par Win, Computerland et Prodata, répond aux besoins de transformation numérique des PME et des petites entités publiques au travers de son infrastructure sécurisée, de ses solutions Business Applications, de son parc informatique et des services autour de la connectivité.

Ces quatre domaines sont complémentaires et c'est cette synergie qui fait du Groupe NRB un acteur majeur et incontournable sur le marché. Que ce soit lors des élections communales et provinciales de 2024, où Civadis, Cevi et NRB S.A. ont conjugué leurs compétences, ou dans le secteur de la santé, où Zorgi et NRB S.A. collaborent pour proposer des solutions de bout en bout, la réussite est collective. En 2024, nous avons brisé les silos et créé des centres de compétences transversaux, affirmant ainsi notre cohérence interne. Soulignons à cet égard les solutions qui ont été développées pour la gestion et l'exploitation de la donnée et de

l'intelligence artificielle, qu'il s'agisse d'une plateforme architecturale, de solutions de gouvernance et de qualité de la donnée, d'un programme de formations et de mise à disposition d'expertises pour nos clients, de développement de modèles en intelligence artificielle souveraine, etc.

Pour les années à venir, nos ambitions sont claires : plus que jamais, positionner la satisfaction client au cœur de

## Plus que jamais, positionner la satisfaction client au cœur de chacune de nos activités.

chacune de nos activités, étendre et renforcer nos partenariats avec les acteurs du service public à l'échelle nationale, développer des solutions innovantes intégrées dans nos activités et nous développer à l'international, en capitalisant sur l'acquisition et la formation continue des compétences de nos collaborateurs. Le Groupe NRB dispose en effet d'un potentiel de croissance considérable, particulièrement dans le domaine des infrastructures IT. Grâce à notre expertise en cloud souverain, mainframe et systèmes de grande envergure, mais aussi de par notre positionnement d'intégrateur de solutions end-to-end, nous avons déjà remporté des contrats majeurs, notamment avec de grands organismes financiers. De plus, le besoin croissant des institutions européennes en matière de digitalisation et de sécurisation des données fait du Groupe NRB, grâce à sa succursale située en Grèce, un acteur clé pour accompagner de nombreux projets à l'échelle européenne.

Cependant, malgré ces succès et ces perspectives ambitieuses, nous devons faire preuve d'humilité et de lucidité : les défis sont nombreux. Le secteur technologique évolue rapidement, les attentes des clients sont en constante augmentation et la concurrence se durcit. Nous devons donc poursuivre nos efforts, consolider notre transformation, approfondir encore notre expertise et continuer à enrichir notre offre de services. L'année 2024 a posé les bases d'une cohésion de groupe prometteuse, mais il nous reste encore du chemin à parcourir pour faire du Groupe NRB une entité pleinement intégrée.

Nous sommes près de 3.700 collaborateurs, présents partout en Belgique ainsi que dans plusieurs pays européens, experts dans nos domaines et complémentaires dans nos activités, soutenus par un actionnariat solide, stable et doté de moyens financiers à la hauteur de nos ambitions. L'ensemble de nos équipes sont mobilisées pour faire du Groupe NRB un acteur essentiel, tant au niveau national qu'europpéen, capable de soutenir les entreprises et les institutions dans la profonde transformation sociétale induite par la révolution technologique en cours.

**André Vanden Camp** Philippe Lallemand  
CEO NRB Group Président du CA NRB S.A.

**GRANDES  
ENTREPRISES**  
341 Millions €



THE **NRB** GROUP

VISION  
PAR DOMAINES  
D'ACTIVITÉS

**ACTEURS  
DE LA SANTÉ**  
59 Millions €



**COLLECTIVITÉS  
LOCALES**  
111 Millions €



**PME ET  
ORGANISMES  
PUBLICS**  
125 Millions €



## NRB S.A.

NRB S.A. développe des solutions sur mesure et met à disposition des infrastructures IT hautement sécurisées destinées aux grandes entreprises et institutions belges et européennes. Son offre de services s'articule autour de six axes majeurs : Infrastructure, Mainframe, Software, AI & Data, Cybersécurité et Digital Consulting.

**« Grâce à notre expertise, nous accompagnons nos clients dans l'optimisation de leurs processus, l'amélioration de leur efficacité et les aidons à répondre aux nombreux défis technologiques d'un monde en constante évolution. »**

**Laurence MATHIEU**  
CEO NRB S.A.

## TRIGONE

Trigone est une entreprise spécialisée dans la production informatique, offrant des services de gestion et d'administration des systèmes à distance. Historiquement active sur les grands systèmes IBM, elle accompagne ses clients dans leurs évolutions technologiques et forme les futurs acteurs du secteur.

## TRASYS INTERNATIONAL

Trasys International est une entreprise spécialisée en technologies de l'information (ICT) qui fournit depuis plus de 30 ans des solutions, des services et du conseil aux organisations publiques internationales, ainsi qu'aux institutions européennes et à leurs agences.

## INK CONSULTING

Ink Consulting est un bureau de consultance actif dans les transformations digitales et les problématiques CRM à travers la technologie Salesforce.



## CEVI

Cevi souhaite contribuer de **manière durable** à l'**informatisation du secteur public local et des organismes de soins en Flandre**, ainsi que des **études notariales** et des services d'urgence en **Belgique**.

L'entreprise s'efforce de nouer un **partenariat à long terme** avec ses clients et propose un **guichet unique** pour tous les aspects des TIC.



« Forts de 50 ans d'expérience, nous sommes passés du statut de pionnier à celui de conseiller de confiance, mettant notre expertise au service de l'innovation et de l'efficacité du secteur public. »

**Christoph VERHEECKE**  
CEO CEVI

## CIVADIS



Civadis est un éditeur de logiciels et prestataire de services pour les pouvoirs publics locaux, en Wallonie et à Bruxelles. Nous avons une approche à 360° couvrant les logiciels, les services, la gestion du changement et l'hébergement dans le cloud. En tant que leader de marché, nous accompagnons les pouvoirs publics jusqu'à imaginer avec eux leur futur en proposant des services et solutions basés sur notre expertise et notre créativité.

« Avec les 250 collaborateurs et la force du groupe NRB, nous sommes plus que jamais au service des administrations publiques pour les accompagner dans le progrès et avancer rapidement sur la voie de la digitalisation et de la simplification administrative au service de tous. Pour répondre aux besoins de chaque métier de l'administration et assurer les services aux citoyens, nous adoptons une approche mutualisée et intégrée pour automatiser les opérations. L'ensemble vise à garantir la sécurité, la transparence et la fiabilité des processus administratifs. »



**Pascal GONAY**  
CEO CIVADIS

## ZORGI

ZORGI développe des solutions informatiques dédiées au secteur de la santé. Zorgi est un partenaire de référence pour les opérateurs de soins en Belgique dans la digitalisation des processus de gestion des soins, en mettant un accent particulier sur le cœur des activités hospitalières.

**« Notre mission consiste à accompagner les hôpitaux et les cabinets privés dans leur transition numérique en proposant des outils couvrant l'ensemble des étapes de la chaîne logistique hospitalière. Grâce à ses solutions évolutives et adaptées aux besoins spécifiques des établissements de soins, ZORGI est un acteur clé de la transformation numérique du secteur hospitalier en Belgique. »**

**Eric CHRISTIAENS**  
CEO ZORGI

## WIN COMPUTERLAND PRODATA SYSTEMS

Ces trois entreprises aux expertises complémentaires forment le quatrième domaine d'activités du Groupe NRB :

- Win, spécialisée dans les réseaux, le cloud, la cybersécurité et l'hébergement ;
- Computerland, expert en solutions applicatives IT, Workplace et service desk ;
- Prodata Systems, intégrateur informatique gérant des environnements complexes et critiques, collaborent étroitement pour proposer une offre intégrée et complète aux entreprises et organisations publiques.

**« Avec ce nouveau pôle, nous offrons des réponses concrètes et adaptées aux besoins des PME, des entreprises et des organisations publiques. Rapidité, flexibilité et approche end-to-end sont les fondements de cette entité, qui simplifie l'accès à des technologies performantes et innovantes. »**

**Arnaud SPIRLET**  
CEO Win et Computerland



- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| 1. Florence Vanderthommen | 6. Nicolas Dumazy      |
| 2. Fabian Delava          | 7. Laurence Mathieu    |
| 3. André Vanden Camp      | 8. Christoph Verheecke |
| 4. Arnaud Spirlet         | 9. Pierre Dumont       |
| 5. Pascal Gonay           | 10. Eric Christiaens   |



# CHIFFRES CLÉS 2024



COLLABORATEURS  
**+3.670**



CHIFFRE D'AFFAIRES  
**638,3**  
Millions €



EBIT  
**49,9**  
Millions €



EBITDA  
**64,3**  
Millions €

PARTIE 2

# NRB S.A.

POWERING YOUR  
DIGITAL FUTURE



# ÉDITO



« NRB S.A. est une entreprise ingénieuse, enthousiaste, innovante, performante et qui, en plaçant l'humain au centre de ses métiers, poursuit sa croissance et renforce sa compétitivité. »

Laurence MATHIEU  
CEO NRB S.A.

L'année 2024 marque un tournant stratégique dans l'évolution de NRB S.A. Au-delà des chiffres, nous pouvons être particulièrement fiers d'avoir entamé un profond travail d'introspection qui a permis d'affirmer davantage notre identité. Celle d'une entreprise ingénieuse, enthousiaste, innovante, performante et qui, en plaçant l'humain au centre de ses métiers, poursuit sa croissance et renforce sa compétitivité. Cette vision ambitieuse a été définie dans notre nouveau plan stratégique « Impulse 27 ».

La dimension humaine que j'évoque et qui est primordiale à nos yeux constitue le fil rouge de notre évolution. Elle se manifeste tout d'abord dans la manière dont les collaborateurs sont considérés. Dans une société de services comme la nôtre, ce sont eux qui représentent notre vraie richesse. C'est pourquoi nous nous efforçons de faire de NRB S.A. un lieu où chaque employé peut s'épanouir, évoluer et donner le meilleur de lui-même. Lorsque plus de 2.000 personnes se fédèrent autour d'un objectif commun et partagent les mêmes valeurs, c'est là que réside la véritable force d'une entreprise.

Cette philosophie se traduit également dans la relation que nous cultivons avec nos clients. Nous nous donnons pour mission d'écouter, de comprendre et de prendre la hauteur nécessaire pour offrir une solution adaptée à leur réalité. Nous ne cherchons pas à déployer de la technologie pour la technologie, mais à être un véritable partenaire sur le long terme. Dans un environnement complexe et en constante évolution, nous nous positionnons comme un guide, offrant un cadre sûr, une relation de confiance et des conseils éclairés pour leur

garantir sécurité, performance et conformité en toute circonstance. Nous les accompagnons ensuite dans leur transformation numérique de manière concrète, en étant présents à chaque étape de leur parcours.

**Nous ne cherchons pas à déployer de la technologie pour la technologie, mais à être un véritable partenaire sur le long terme.**

Notre nouvelle offre de consulting digital illustre parfaitement cette approche. Grâce à nos digital consultants, des experts alliant connaissance sectorielle et expertise technologique, nous assurons un accompagnement personnalisé à chaque client, afin que chaque projet réponde exactement aux besoins de leur métier.

Plus encore que cette notion de binôme que nous formons avec nos clients, ce qui caractérise aujourd'hui NRB S.A., c'est notre vision holistique. Nous savons que chaque client fait partie d'un réseau complexe, où les interactions entre entreprises, citoyens et institutions sont de plus en plus interconnectées. Ainsi, notre approche dépasse la simple résolution d'un problème technique : nous nous attachons à comprendre et anticiper l'impact global de nos solutions sur l'ensemble de l'écosystème de nos clients. La digitalisation n'est pas seulement une évolution technologique : pensée pour servir les individus et la société dans son ensemble, elle doit être vue comme un levier stratégique qui contribuera à réussir la transformation profonde qui est en cours.

Parallèlement à l'intégration de cette approche centrée sur l'humain dans notre management et nos procédures, l'année 2024 a également été marquée par une évolution de notre offre de services.

Nous avons mis l'accent sur des thèmes clés pour l'avenir, tant pour NRB S.A. que pour la société en

général : la souveraineté des données, la cybersécurité et l'Intelligence artificielle.

À l'échelle internationale, l'IA est devenue en peu de temps un levier de compétitivité majeur, dominée par les investissements colossaux des États-Unis et de la Chine. Ces puissances disposent d'une avance considérable en matière de recherche, d'infrastructures et de financement, leur permettant de dicter les tendances technologiques mondiales. Face à cette situation, l'Europe tente de préserver sa souveraineté numérique et de proposer un modèle alternatif, axé sur l'éthique et la régulation.

En Belgique comme ailleurs, l'essor de l'IA représente une opportunité stratégique, notamment pour de nombreux secteurs clés tels que la finance, la santé, l'industrie et la défense. Son potentiel en matière d'(hyper) automatisation est également un atout pour relever les défis budgétaires des pouvoirs publics.

Toutefois, la dépendance à des solutions étrangères pose des risques majeurs : perte d'autonomie stratégique, dépendance aux infrastructures extra-européennes et vulnérabilité accrue en matière de cybersécurité et de protection des données sensibles. Par ailleurs, l'empreinte écologique croissante de l'IA et la nécessité d'adopter des solutions plus durables imposent aux entreprises une réflexion sur leurs choix technologiques.

NRB S.A. a donc poursuivi l'intensification de ses efforts tout au long de l'année écoulée afin de se positionner comme un allié de confiance des entreprises en proposant une offre intégrée, sécurisée, différenciée et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Dans le contexte mondial actuel, nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité sociétale. Nous mettons en place et positionnons des solutions technologiques souveraines, durables et éthiques. Nous considérons que notre rôle ne se limite pas aux aspects technologiques, mais revêt également une dimension civique. Il est en effet essentiel de sensibiliser les entreprises à une utilisation durable, réfléchie et pragmatique de l'outil fantastique que représentent les technologies. À l'instar de l'usage raisonné que nous faisons de nos déplacements – en évitant, par exemple, de prendre l'avion pour parcourir de très courtes distances – nous devons adopter la technologie la plus appropriée, au moment et à l'endroit opportuns. Chaque décision technologique doit viser à maximiser l'impact positif de nos services sur la société et l'environnement.

**Nous mettons en place et positionnons des solutions technologiques souveraines, durables et éthiques.**

L'année 2024 a posé les bases d'une stratégie ambitieuse. Aujourd'hui, l'impulsion est donnée : NRB dispose de tous les atouts nécessaires pour réussir sa croissance et accompagner ses clients dans une transformation numérique durable, adaptée à leur identité et aux défis globaux que nous devons relever collectivement.

Laurence Mathieu  
CEO NRB S.A.



# CE QUI NOUS RASSEMBLE



## VISION

NRB façonne l'avenir numérique et contribue à une société plus connectée, sécurisée, inclusive et durable. Au travers de solutions technologiques impactantes et responsables, NRB simplifie et enrichit le quotidien de chacun.

## MISSION

NRB accompagne les organisations privées et publiques européennes en prenant en charge l'ensemble de leurs besoins technologiques, tout en s'appuyant sur une compréhension approfondie de leurs métiers.

Avec l'expertise de ses collaborateurs, un écosystème technologique solide et une approche souveraine, NRB agit comme un intégrateur de solutions complètes, permettant à ses clients de supporter leurs défis au quotidien.

## VALEURS

Derrière notre culture et chacune de nos valeurs, une histoire de collaboration s'écrit.

Nos valeurs sont le fondement de notre identité. Elles forment le socle commun qui fait vivre et évoluer la culture NRB.

C'est grâce à elles que nous réalisons notre vision et atteignons les objectifs de notre stratégie.



INTÉGRITÉ



ENTHOUSIASME



EMPATHIE



PERFORMANCE



INGÉNIOSITÉ



## UNE MONTÉE EN PUISSANCE STRATÉGIQUE

# DATA & IA



En quelques années, l'intelligence artificielle est passée du statut de promesse technologique à celui de véritable révolution au sein des entreprises, transformant en profondeur les modes de production, la relation client et la prise de décision. Alors que la concurrence s'intensifie, l'adoption de ces technologies est perçue comme un enjeu stratégique majeur. Cependant, elle s'accompagne de défis considérables tels que la souveraineté des données, la régulation, l'éthique et l'impact environnemental.

Face à ces enjeux complexes, 2024 a été une année charnière pour NRB. L'entreprise s'est structurée, a gagné en compétitivité, a développé des solutions innovantes et a mis en place des partenariats stratégiques. Elle œuvre à se positionner comme un acteur clé dans l'accompagnement des entreprises et des institutions du pays en proposant à ses clients une approche intégrée qui se veut différenciante des propositions actuelles du marché fortement axées sur la technologie.

**Rencontre avec François Collienne, Head of Artificial Intelligence.**



### La force de NRB ? Une approche intégrée, sur mesure et sécurisée.

« Grâce à l'expertise et l'implication de plusieurs dizaines de collaborateurs, nous sommes en effet passés d'un fournisseur de solutions à un partenaire crédible dans le domaine de l'IA générative. Comment ? En apportant une vision intégrée axée autour de trois piliers majeurs : des infrastructures sécurisées qui nous permettent d'intégrer des secteurs sensibles comme la santé ou la défense ; des applications sur mesure capables de s'intégrer dans les process des entreprises ; un accompagnement global et personnalisé sur les dimensions de l'accompagnement au changement, l'analyse de maturité et la création de roadmaps. Cette approche garantit la présence de l'éthique et de la gouvernance au cœur des projets que nous menons. »

### Les 4 domaines d'expertise de NRB

#### INFRASTRUCTURES SÉCURISÉES

NRB apporte des solutions sécurisées pour héberger de l'IA générative, entraîner de l'IA traditionnelle et exploiter des modèles d'IA tout en garantissant une protection ultime des données et une totale souveraineté numérique grâce aux campus de Data Centers situés à Herstal et Villers-le-Bouillet.

#### APPLICATIONS IA SUR MESURE ET MODÈLE OPEN SOURCE

NRB développe des outils sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises, qu'il s'agisse d'automatisation, d'analyse prédictive ou d'intelligence augmentée.

#### CONSULTANCE

NRB offre un accompagnement stratégique personnalisé qui permet de cerner les besoins réels des entreprises, de définir des solutions adaptées et d'assurer un déploiement efficace et éthique des technologies IA au sein des process existants.

#### ÉTHIQUE, ENVIRONNEMENT ET BONNE GOUVERNANCE

NRB défend une approche qui intègre non seulement les valeurs portées dans l'AI Act, mais qui place également la durabilité et l'environnement au cœur de chacun des projets qu'elle mène avec ses clients.

## La Guilde IA ou l'incarnation d'une ambition

Cette vision stratégique intégrée, véritable atout commercial de NRB, est le fruit d'un important travail de réflexion et de collaboration pluridisciplinaire.

En 2024, NRB a en effet mis en place la Guilde IA. Il s'agit à la fois d'une communauté de 150 early adopters issus de différents départements, couplée à une « core-team » travaillant sur l'accompagnement interne, le test et la mise en place d'outils, ainsi que sur la collecte et la réalisation de projets IA à destination des collaborateurs. Celle-ci ne se limite pas aux techniciens, elle rassemble également divers profils métiers afin de garantir une approche globale et pragmatique de l'IA. Cette initiative inédite reflète l'ambition de NRB de rassembler les talents présents au sein de ses différentes structures autour d'un programme commun et ainsi de renforcer sa compétitivité.

« La Guilde IA symbolise en quelque sorte la force de frappe de NRB. Il s'agit non seulement d'un formidable moteur d'innovation, mais elle permet aussi à notre entreprise d'expérimenter, d'optimiser et de structurer son offre IA en interne, avant de l'implémenter chez nos clients. Grâce à cette structuration, NRB est en mesure de proposer des solutions IA performantes et adaptées aux exigences réglementaires et sécuritaires de chaque secteur. La Guilde IA permet également de fédérer les expertises et de favoriser un apprentissage continu en interne, renforçant ainsi la position de NRB comme acteur clé en Belgique. »

De la mise en commun de ces multiples savoirs est née SophIA, l'IA générative interne, véritable vitrine du savoir-faire de NRB.

## SophIA, l'IA générative signée NRB

SophIA est bien plus qu'une plateforme d'IA générative : elle répond aux besoins internes de NRB tout en servant de démonstrateur pour les clients. Véritable laboratoire technologique, elle permet aux équipes NRB de tester, affiner et perfectionner leurs solutions d'intelligence artificielle en conditions réelles.

« Fruit de la collaboration entre départements, SophIA est une IA conversationnelle déployée et gouvernée depuis nos Data Centers. Indépendante du Cloud Act US, elle protège les données insérées. »

SophIA n'est pas seulement un assistant interne, c'est une vitrine de notre expertise et un moyen concret de démontrer notre savoir-faire. Il s'agit aussi d'une formidable aventure humaine. »

Au-delà de son rôle d'assistant conversationnel avancé, SophIA offre aux clients la possibilité d'expérimenter divers cas d'usage avant d'intégrer l'IA de manière plus profonde au sein de leurs propres systèmes. Véritable pont entre l'innovation et l'implémentation, elle facilite l'adoption de l'intelligence artificielle en entreprise.

« Avant même son lancement officiel, SophIA a séduit différents prospects. C'est une grande fierté de voir que nous apportons des réponses tangibles à des besoins concrets. Nous avons ainsi convaincu des acteurs importants issus de secteurs variés tels que les assurances et les médias. »

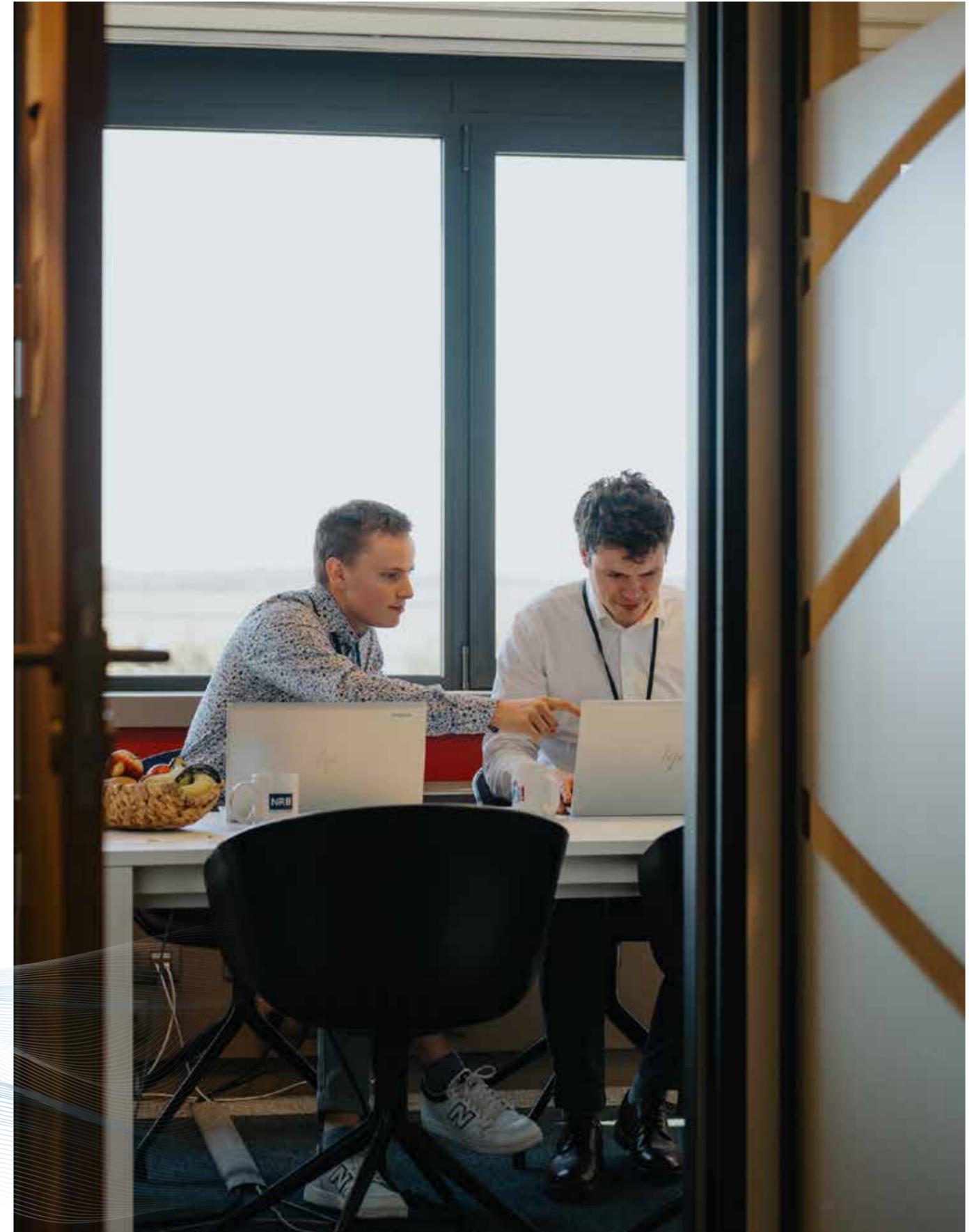
En effet, parmi ses applications concrètes, SophIA a démontré son potentiel dans le développement d'un agent conversationnel IA capable d'exploiter une base de connaissances journalistiques de plus d'un million d'articles.

SophIA illustre ainsi la capacité de NRB à transformer l'intelligence artificielle en une valeur ajoutée tangible pour les entreprises.

L'AI Act (ou règlement sur l'intelligence artificielle) est une législation adoptée par l'Union européenne pour encadrer le développement, le déploiement et l'utilisation de l'intelligence artificielle sur son territoire. Il s'agit du premier cadre juridique au monde spécifiquement dédié à l'IA, avec pour objectif d'assurer un développement éthique, sécurisé et respectueux des droits fondamentaux.

### LES OBJECTIFS DE L'AI ACT

- Garantir la sécurité des citoyens et le respect des droits fondamentaux
- Encourager l'innovation et la compétitivité des entreprises européennes
- Éviter les abus et encadrer les usages de l'IA jugés à risque
- Assurer la transparence et la responsabilité des systèmes d'IA





Faire de l'IA un levier stratégique de performance, de compétitivité et de rentabilité, tout en garantissant une approche responsable, maîtrisée, sécurisée et durable.

VISIONNEZ LA VIDÉO



## Une Chaire IA pour toujours plus de compétitivité

L'année 2024 a été marquée par l'association entre NRB et l'ULiège autour de la création d'une Chaire dédiée à la recherche et au développement dans le domaine de l'IA, et plus spécifiquement des LLMs (Large Language Models).

Cette collaboration répond aux mêmes ambitions et véhicule les mêmes valeurs que celles portées par la Guilde IA, à savoir monter en compétence en créant des ponts entre experts, qu'ils soient internes ou externes. Dans le cas présent, il s'agit d'évaluer le potentiel de l'IA générative pour de nouvelles applications, de manière à accélérer l'adoption de l'IA par les organisations publiques et privées.

À travers ce partenariat stratégique, NRB renforce encore son offre de services exclusifs auprès de ses clients en développant pour et avec eux des technologies avancées en IA.

« NRB dispose d'un écosystème technologique complet et compétitif. Quant à l'ULiège, elle peut compter sur un groupe scientifique de chercheurs et ingénieurs en IA de haut niveau, reconnus en Belgique et à l'étranger, faisant de notre duo une force d'innovation scientifique et industrielle. La collaboration avec l'Université de Liège nous permet non seulement de renforcer nos capacités en IA, mais aussi de tisser des liens essentiels entre les sphères académique et économique, mettant un accent particulier sur la formation, essentielle pour maîtriser les défis technologiques futurs », explique Laurence Mathieu, CEO de NRB S.A.

Par les différents projets menés au cours de l'année 2024, NRB a démontré sa capacité à s'adapter et à innover dans un secteur stratégique en perpétuelle évolution.

Le lancement de nombreux recrutements, couplé à des moyens technologiques renforcés, témoigne de la volonté de NRB d'accélérer encore dans ce domaine.

Mais François Collienne nous alerte :

« Avec l'IA, le monde court un ultra-trail à la vitesse d'un sprint. Il devient essentiel, en interne comme chez nos clients, de pouvoir prendre du recul sur ces technologies prometteuses, mais sur lesquelles nous avons encore peu de visibilité. Le monde s'accélère, mais la clé résidera dans la manière d'aborder ces enjeux avec davantage de réflexion et de discernement. »

C'est pourquoi, à l'avenir, l'entreprise poursuivra son ambition : faire de l'IA un levier stratégique de performance, de compétitivité et de rentabilité, tout en garantissant une approche responsable, maîtrisée, sécurisée et durable.

## Pas d'IA sans Data !

L'intelligence artificielle s'impose aujourd'hui comme un levier incontournable pour renforcer la compétitivité des entreprises. Beaucoup en ont pris conscience et souhaitent se lancer. Elles sont également de plus en plus attentives à la souveraineté de leurs données. Mais un élément clé reste encore trop souvent négligé : la qualité des données.

« L'IA générative ne fait que puiser dans les données disponibles pour produire ses réponses. Si ces données sont imprécises, mal structurées, incomplètes ou insuffisantes, les résultats seront peu fiables... et l'IA deviendra un frein plutôt qu'un moteur de performance. » Yves Cornet – Head of Data Services

Avant de lancer un projet d'IA, les entreprises doivent donc se poser les bonnes questions sur leurs données :

- Sont-elles clairement définies ?
- Sont-elles alignées avec les besoins métiers ?
- Sont-elles disponibles en quantité suffisante ?

La gestion des données existantes et la production de données de qualité représentent aujourd'hui un véritable défi pour les entreprises.

## Une approche end-to-end

NRB propose un accompagnement global, à chaque étape du processus. Celui-ci débute par un audit rigoureux des données disponibles, suivi d'un travail d'amélioration de leur qualité et d'une adaptation aux usages spécifiques de l'intelligence artificielle. Sur cette base, des solutions IA sur mesure sont développées, parfaitement alignées avec les besoins métiers.

L'hébergement souverain des données dans des data centers situés en Belgique assure à nos clients un haut niveau de sécurité et de conformité. C'est une des spécificités majeures de NRB.

Enfin, la solidité structurelle de l'entreprise garantit la stabilité indispensable à la réussite des projets, même les plus ambitieux.

« NRB compte parmi les principaux fournisseurs de solutions Mainframe en Europe et bénéficie depuis des années d'une reconnaissance solide pour son expertise de pointe dans ce domaine. »

# INFRASTRUCTURES & CLOUD

L'ENVERGURE  
D'UN ACTEUR DE  
RÉFÉRENCE,  
LA FLEXIBILITÉ D'UNE  
EXPERTISE LOCALE



Pour de nombreuses organisations, la gestion des infrastructures IT devient de plus en plus complexe, chronophage et nécessite des compétences spécifiques. Dans ce contexte, et forte de ses 40 ans d'expérience au service des principaux acteurs des secteurs public, privé, industriel et financier, NRB se distingue par sa capacité à offrir à ses clients une tranquillité d'esprit totale en prenant en charge l'ensemble de leurs besoins critiques.



NRB offre à ses clients l'assurance que leurs données sont stockées et sécurisées en Belgique, dans des infrastructures gérées par une entreprise belge, avec des experts hautement qualifiés et continuellement formés aux dernières technologies. Cette confiance leur permet de se concentrer pleinement sur leur cœur de métier. Un positionnement qui fait de NRB un acteur unique dans son domaine.

En matière d'infrastructure IT, NRB offre en effet une gamme complète de solutions destinées à répondre aux besoins de ses clients, que ce soit en termes de performance, de sécurité ou de garantie de continuité.

**Focus sur certaines d'entre elles avec Peter Billiau, COO-I de NRB S.A.**





**Notre ambition est de continuer à améliorer notre compétitivité, tout en offrant à nos clients un accès à une capacité de calcul accrue.**

## Mainframe – Une solution historique au potentiel insoupçonné

« NRB compte parmi les principaux fournisseurs de solutions Mainframe en Europe et bénéficie depuis des années d'une reconnaissance solide pour son expertise de pointe dans ce domaine. L'intégration de l'entreprise française Trigone au sein du Groupe NRB en 2020 a encore renforcé notre position de leader sur le marché.

Aujourd'hui, plus de 250 experts mettent leurs compétences au service de la gestion opérationnelle, du développement et de la maintenance des applications sur Mainframe, garantissant ainsi des prestations de haute qualité à nos clients.

Nous sommes en effet convaincus que cette technologie est pertinente à plusieurs égards. Grâce à des performances inégalées et à une capacité d'adaptation continue aux évolutions numériques, le Mainframe s'intègre aisément aux nouvelles applications, ce qui permet d'offrir à nos clients une infrastructure à la fois rapide, fiable, évolutive et sécurisée.

Cette technologie continuera encore longtemps à répondre aux exigences les plus élevées. En ce qui nous concerne, notre ambition est de continuer à améliorer notre compétitivité en la matière, tout en offrant à nos clients un accès à une capacité de calcul accrue, de manière économiquement viable et responsable sur le plan sociétal. »

Convaincue du potentiel du Mainframe, NRB continue de former la jeune génération aux performances de l'outil au travers de la Mainframe Academy.

« Cette initiative de transmission des savoirs vise à préparer les développeurs de demain et à assurer la relève au sein de nos équipes d'ingénieurs. Elle garantit ainsi la pérennité de nos services pour nos clients. Alors que l'expertise mainframe tend à se raréfier sur le marché, nous avons anticipé ce défi et apportons une réponse concrète. »

Cependant, pour les entreprises qui souhaitent se diriger vers le cloud, NRB offre une solution de transition appelée transition de stack. Lors de cet accompagnement, NRB propose des migrations raisonnées qui tiennent compte des spécificités du client. Ce processus comprend la modernisation des applications pour qu'elles profitent pleinement de l'architecture cloud, tout en considérant la possibilité de migrations partielles, ce qui illustre une fois encore la capacité de NRB à adapter ses solutions aux besoins uniques de chaque entreprise.

## Cloud NECS – Le meilleur des deux mondes

En matière d'hébergement distribué, NRB est consciente du potentiel de croissance et d'innovation offert par les solutions cloud des hyperscalers, notamment avec l'essor de l'IA.

C'est pourquoi, afin de préserver la compétitivité de ses clients tout en garantissant la souveraineté de leurs données, NRB a fait le choix stratégique de se différencier en développant un cloud hybride : le NECS 4.0.

« NECS permet aux clients d'accéder, depuis une seule interface, au cloud privé NRB ainsi qu'aux principaux clouds publics. Il donne également accès à un Edge Cloud situé dans le Data Center du client, et ce, en s'assurant que les données ne quittent jamais notre espace souverain.

Le Cloud NECS offre donc le meilleur des deux mondes : la sécurité d'un cloud privé couplée à la flexibilité et l'innovation d'un cloud public. »

Parce que, au sein d'une institution ou d'une entreprise, faire le choix du cloud s'accompagne de nombreux changements, NRB propose également un continuum de services destiné à guider le client tout au long du processus.

« Accompagner les clients dans cette transformation fait partie de la mission de NRB. C'est parce que nous maîtrisons la technologie du cloud hybride que nous sommes en mesure de les conseiller au mieux à chaque étape de la transformation : de l'architecture d'entreprise à la migration des applications, en passant par le business case, le modèle d'intégration et bien sûr la gouvernance et la sécurité. »

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Les Mainframes du monde entier traitent quotidiennement 1.000 milliards de transactions en toute sécurité.**

## Des campus de Data Centers géo-résilients

Sur ces deux derniers éléments, l'atout majeur de NRB réside sans aucun doute dans la présence de ses campus de Data Centers géo-résilients en Wallonie et en Flandre. Ces infrastructures garantissent la sécurité physique des données de nombreuses sociétés belges et internationales.

« Reliés par fibre noire, séparés de seulement trente kilomètres et entièrement redondants, ils assurent une réplication de toutes les données de nos clients en mode synchrone. Cette configuration répond aux plus hautes exigences en matière de PRA (Plan de Reprise d'Activité). Pour les clients ayant des exigences de sécurité extrême, nous proposons également un troisième Data Center situé à plus de 100 kilomètres des deux premiers. Cette distance garantit la protection des données même dans des situations catastrophiques. Ce dispositif assure une résilience maximale de nos infrastructures. »



## Stone Copy – La solution inviolable proposée par NRB

En matière de protection des données, une autre solution mérite également d'être mise en lumière : le troisième Back up.

« Lors d'attaques par ransomware, les pirates infiltrent les systèmes pendant des mois pour identifier, corrompre, voire détruire les copies de sauvegarde. Notre solution de back up garantit l'inviolabilité des données de nos clients. Comment ? Grâce à la technologie du write-once memory. Cette approche garantit la récupération des données même en cas de cyberattaque majeure, évitant des pertes irréversibles et dramatiques pour les entreprises. »

**Garantir la protection des données, même dans des situations catastrophiques.**

## IBM, DELL, MICROSOFT – Des alliances privilégiées au bénéfice des clients

Au-delà de la performance des infrastructures NRB et de son offre de services globale, ce qui distingue véritablement NRB sur le marché, c'est l'expertise de ses équipes. Celle-ci repose notamment sur un programme de formation continue dans lequel NRB croit beaucoup.

« Parallèlement au travail de transmission que nous menons au sein de la Mainframe Academy, nous investissons dans la formation continue de nos collaborateurs pour rester à la pointe de l'innovation. Cela inclut des formations spécifiques avec des leaders du secteur tels que IBM, Microsoft, AWS, Cisco ou Palo Alto. L'expertise de nos équipes est d'ailleurs régulièrement saluée par nos distributeurs. Cet investissement est bénéfique à plusieurs niveaux :

- pour les clients, il garantit le meilleur niveau de service ;
- pour les fournisseurs, il garantit une implémentation et un suivi optimal de leurs solutions ;
- pour nos collaborateurs, il valorise leur profil professionnel en leur apportant des compétences très recherchées sur le marché.

Ainsi, au fil des années, nous avons pu bâtir un écosystème performant en partenariat avec les plus grands acteurs du secteur. »

### NRB RÉCOMPENSÉE AU DELL TECHNOLOGIES FORUM 2024 !

En tant que partenaire Titanium de Dell Technologies, le plus haut niveau de partenariat, NRB a participé au Dell Technologies Forum en novembre 2024. À cette occasion, l'entreprise a été récompensée pour son expertise et ses solutions innovantes dans le domaine des Cloud Service Providers (CSP). Cette distinction reflète l'engagement de NRB envers l'excellence et la satisfaction client, des valeurs clés pour accompagner les organisations dans leur transformation numérique.



# UNE APPROCHE HOLISTIQUE POUR UNE SÉCURITÉ END-TO-END

# CYBERSÉCURITÉ

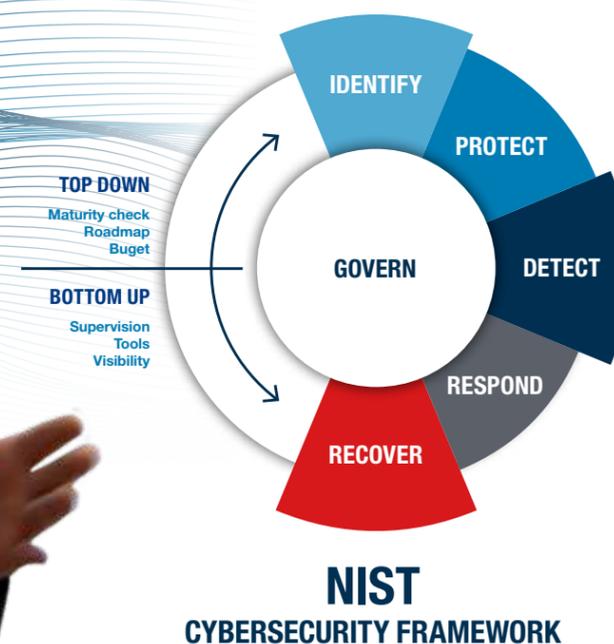


Avec l'évolution rapide des technologies, l'utilisation croissante d'outils basés sur le cloud et le contexte géopolitique mondial actuel, les organisations sont de plus en plus exposées aux cyberattaques. La question n'est plus de savoir si une entreprise ou une institution sera ciblée, mais quand et surtout comment elle se prépare à y faire face.

Aujourd'hui, la cybersécurité ne peut plus être considérée comme une simple mesure ponctuelle. Elle doit être intégrée au cœur de l'ADN des institutions. NRB joue un rôle clé dans ce domaine, en s'appuyant une fois encore sur l'expertise de ses différentes structures pour proposer une approche globale, couvrant les aspects technologiques, organisationnels et humains.

Cette offre end-to-end s'aligne sur différents cadres de référence tels que le Cyber Fundamentals du CCB (Center for Cybersecurity Belgium) ou encore le NIST (National Institute of Standards and Technology), garantissant un accompagnement complet avant, pendant et après une attaque. Elle repose également sur la volonté de combiner une approche bottom-up et top-down : d'un côté, un leadership stratégique définit la vision, assure la gouvernance, alloue les ressources et veille à l'alignement avec les objectifs de l'entreprise et les exigences de conformité ; de l'autre, une mise en œuvre opérationnelle garantit l'adaptabilité et l'efficacité sur le terrain. Un atout supplémentaire, et particulièrement rassurant pour les clients, réside dans la capacité de NRB à tester et éprouver les solutions développées au sein des différentes filiales du Groupe, avant de les proposer sur le marché. En d'autres mots, NRB est la première cliente des solutions qu'elle propose.

Cette vision intégrée, couplée à l'expertise de ses équipes, a permis à NRB de relever de nombreux challenges en 2024. **Retour sur les faits marquants de l'année écoulée avec Lorenzo Bernardi – Head of Security Services et Chief Security Officer.**



## Des attaques toujours plus sophistiquées et plus rapides

En 2024, les organisations belges ont subi en moyenne 1.231 attaques hebdomadaires.<sup>1</sup>

« Non seulement ce chiffre est en augmentation par rapport à 2023, mais nous avons surtout constaté une accélération de la vitesse d'exploitation des vulnérabilités. Le délai entre la découverte d'une faille et son exploitation par des cybercriminels est passé de plusieurs semaines à seulement quelques heures. Cela oblige les entreprises à surveiller en permanence leurs systèmes et à réagir avec une rapidité accrue. »

Ce n'est donc pas un hasard si la Belgique s'est retrouvée dans le top 10 des pays les plus touchés par les ransomwares, avec 21 cas répertoriés l'année dernière. Une position notamment due à la présence des institutions européennes sur son territoire.

L'attaque contre l'administration communale d'Ans en 2024 illustre bien l'impact de ces menaces sur les services publics et les citoyens : interruption des paiements de salaires, impossibilité de verser des allocations sociales, paralysie administrative,... La réactivité d'intervention est alors cruciale.

« La ville d'Ans nous a contactés, très inquiète après avoir découvert que l'ensemble de son système informatique avait été chiffré, la privant d'accès à ses données, et y compris à ses back ups. Pendant trois mois, nous l'avons donc accompagnée dans ce long processus en réinstallant une partie de son infrastructure dans nos Data Centers, alors qu'elle était auparavant hébergée en interne. Contrairement aux pure players en cybersécurité qui se limitent à apporter une réponse aux incidents, NRB mobilise des équipes IT multidisciplinaires capables d'identifier la vulnérabilité, de restaurer les infrastructures, d'assurer une reprise rapide et sécurisée des activités et de mettre en place un écosystème plus résilient.»

## De nouvelles directives pour toujours plus de sécurité

Pour faire face à ces enjeux, 2024 a également vu l'adoption de nouvelles réglementations européennes, notamment la directive NIS2 et le Cyber Resilience Act, imposant aux grandes et moyennes entreprises de nouvelles obligations en matière de sécurité et de transparence. Le non-respect de ces règles les expose à de lourdes sanctions financières.

Certifiée ISO 27001, NRB accompagne de plus en plus de clients dans la mise aux normes de leurs infrastructures IT.

« Nous réalisons des analyses de maturité et accompagnons les entreprises dans leur mise en conformité (GDPR, NIS2,...) et les aidons à respecter les directives en vigueur. Nous proposons aussi des formations et campagnes de sensibilisation en entreprise. »

En 2024, Les organisations belges ont subi en moyenne

# 1.231

attaques hebdomadaires.

La **cyber-résilience** est la capacité d'une organisation à se préparer à une cyber attaque, à y répondre et à s'en remettre.

## Alliance des talents pour contrer la menace et préparer l'avenir

Mais face à l'augmentation et à la complexification de la menace, le durcissement des réglementations ne suffit plus. NRB est en effet convaincue que la coopération entre les différents acteurs de la cybersécurité est plus que jamais essentielle.

C'est pourquoi, l'attaque du CPAS de Charleroi en 2023 a donné naissance l'année suivante à un partenariat historique entre la Cyber Défense, les services de renseignement du SGRS, le CPAS de Charleroi, l'école de codage BeCode et NRB.

« L'objectif de cette initiative pionnière est que chacun puisse tirer les leçons de cet incident pour renforcer la résilience nationale face aux cyberattaques. La visite de sa Majesté le Roi Philippe dans les locaux de la Cyber Defense Factory à Charleroi en novembre 2024 représente à ce titre une très belle reconnaissance. »

NRB collabore également avec d'autres acteurs clés du secteur via le groupe Cyber Made in Belgium et la Cybersecurity Coalition.

VISIONNEZ LA VIDÉO

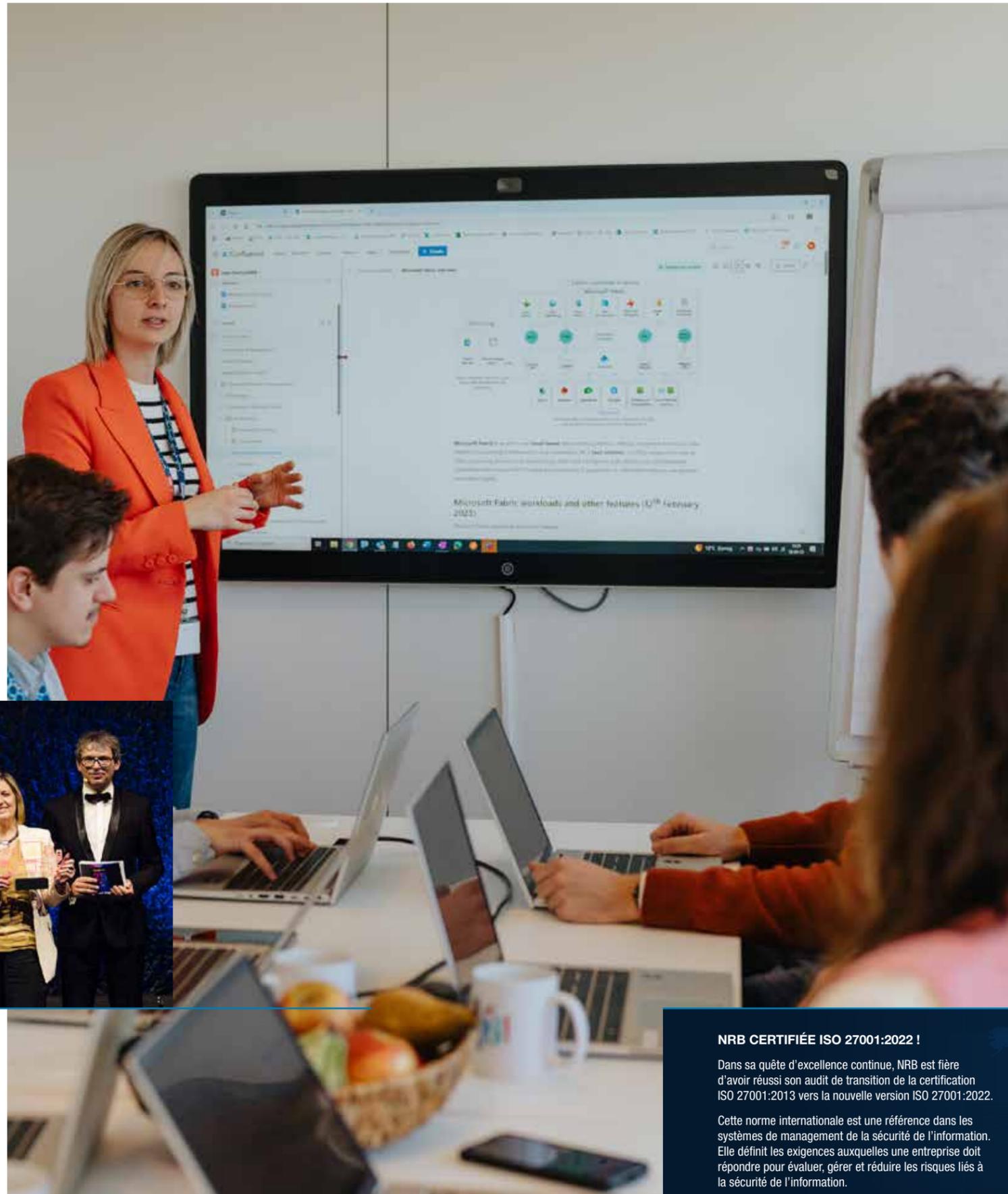


<sup>1</sup> <https://datanews.levif.be/actualite/securite/cybercrime/pic-record-de-cyberattaques-les-organisations-belges-subissent-69-pour-cent-dincidents-en-plus/>

## NRB sacrée « Cybersecurity Company of the Year » !

Cette volonté de bâtir un véritable écosystème de la cybersécurité en Belgique a été saluée par le jury de la 25<sup>e</sup> édition des Data News Awards, permettant à NRB de remporter le prestigieux titre de « Cybersecurity Company of the Year ».

« Nous discutons régulièrement avec l'ensemble des filiales pour approfondir nos connaissances métier dans des domaines particuliers comme les hôpitaux, les communes ou les PME et ainsi proposer des solutions toujours plus adaptées aux besoins réels de nos clients. Cette récompense est une reconnaissance de ce travail, de cet investissement de chaque collaborateur. Cela prouve également que le marché reconnaît que NRB est une référence dans le domaine de la cybersécurité.»



VISIONNEZ LA VIDÉO



## 2024 Année électorale

Un autre grand challenge relevé par le Groupe NRB et ses deux filiales CEVI et CIVADIS en 2024 a sans aucun doute été la gestion des élections communales et provinciales.

NRB a déployé ses équipes et ses solutions technologiques pour garantir le bon déroulement des scrutins. Mobilisant 250 collaborateurs et l'expertise de ses filiales, le Groupe a joué un rôle majeur dans le dépouillement, la compilation des résultats, la gestion des listes électorales et la déclaration des dépenses des candidats.

« Cela reflète notre implication dans la vie quotidienne des Belges via les services informatiques de pointe que nous fournissons à nos clients. Nous avons ainsi réaffirmé notre engagement en tant que soutien essentiel de la démocratie et de la modernisation des processus électoraux en Belgique » explique Laurence Mathieu, CEO de NRB S.A.

Si 2024 a été marquée par une sophistication croissante des cybermenaces, les défis de demain s'annoncent tout aussi stratégiques. L'essor du cloud et de l'intelligence artificielle, couplé aux risques émergents liés au quantum computing, impose une adaptation permanente des stratégies de protection des données et des infrastructures numériques.

Face à ces enjeux, NRB poursuit son engagement, en renforçant ses équipes cybersécurité, en investissant dans l'innovation et en consolidant ses partenariats pour offrir des solutions toujours plus résilientes.

### NRB CERTIFIÉE ISO 27001:2022 !

Dans sa quête d'excellence continue, NRB est fière d'avoir réussi son audit de transition de la certification ISO 27001:2013 vers la nouvelle version ISO 27001:2022.

Cette norme internationale est une référence dans les systèmes de management de la sécurité de l'information. Elle définit les exigences auxquelles une entreprise doit répondre pour évaluer, gérer et réduire les risques liés à la sécurité de l'information.



L'activité de Consulting s'articule autour de trois grandes missions essentielles : développer une nouvelle activité basée sur une approche business IT intégrée, être un accélérateur de croissance pour les autres entités et un partenaire de confiance des clients dans leur transformation digitale.



# NRB CONSULTING

ÉCOUTER,  
ACCOMPAGNER,  
TRANSFORMER



En 2024, NRB s.a. a posé les fondations d'une activité de consulting portée par une équipe expérimentée. Cette nouvelle Business Unit s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique essentiel à la croissance de l'entreprise. Son ambition ? Faire évoluer l'approche client en passant d'une logique axée sur les produits et services à une approche orientée solutions globales, répondant à des problématiques clairement identifiées. L'objectif est d'aligner le business et l'IT en leur offrant un accompagnement stratégique transversal, bien au-delà de la simple fourniture de solutions technologiques.



La première étape de cette initiative a été la constitution d'une équipe à la hauteur des ambitions de l'entreprise.

L'année 2024 a en effet été consacrée à la mise en place d'une Senior Lead Team. Pour cela, NRB a veillé à sélectionner des profils pouvant apporter un équilibre parfait entre plusieurs dimensions qui sont essentielles à ses yeux : la connaissance de ses secteurs métiers clés, la maîtrise des pratiques de consulting et les compétences en people development, content development ou encore business development. Aujourd'hui, NRB a relevé le défi. Les huit consultants qui constituent cette Senior Lead Team se complètent parfaitement et sont en mesure d'aborder stratégiquement, mais aussi pragmatiquement, les questions fondamentales des clients et contribuer ainsi à la montée en puissance de l'entreprise.

Chacun de ces huit seniors construit désormais une équipe de plusieurs consultants.

À l'heure actuelle, NRB peut compter sur une équipe de 24 personnes et prévoit de poursuivre son agrandissement dans les mois et années à venir. L'expertise et la complémentarité de chacun d'entre eux représentent une vraie force et une valeur ajoutée incontestable.

**Avec sa vision globale des réalités de ses clients, NRB joue un rôle d'incubateur de nouvelles opportunités pour les autres entités du groupe.**

## Les 3 missions clés du Consulting

L'activité de consulting s'articule autour de trois grandes missions essentielles : développer une nouvelle activité basée sur une approche business IT intégrée, être un accélérateur de croissance pour les autres entités et un partenaire de confiance des clients dans leur transformation digitale.

### Construire une nouvelle activité basée sur une approche business IT intégrée

Le département Consulting de NRB fonctionne comme une véritable Business Unit, avec ses propres objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Cette autonomie permet de fonctionner comme une "start-up", directement rattachée à la CEO, et de se concentrer non pas uniquement sur les solutions et services que NRB peut offrir, mais avant tout sur les problèmes, challenges et besoins des clients.

L'enjeu principal est de dépasser une approche purement technologique pour se positionner avant tout comme un conseiller stratégique, capable de comprendre les problématiques des clients et d'y répondre avec une approche et des solutions adaptées.

Cette approche disruptive pousse NRB à continuellement enrichir son offre de services.

### Accélérer la croissance des autres entités

L'un des axes stratégiques du département Consulting est également de jouer un rôle moteur dans le développement global de NRB. Grâce à une compréhension fine des défis sectoriels et à une approche centrée sur la création de valeurs, l'équipe Consulting devient un levier de croissance pour l'ensemble du groupe.

Avec sa vision globale des réalités de ses clients, NRB joue un rôle d'incubateur de nouvelles opportunités pour les autres entités du groupe.

En effet, cette approche permet d'identifier les opportunités émergentes et d'orienter les ressources adéquates vers les projets à fort potentiel. L'objectif est de maximiser l'impact des expertises disponibles en les alignant sur les besoins concrets du marché.

Cette approche transversale permet de fédérer les ressources les plus pertinentes afin de répondre aux problématiques identifiées.

Cet alignement stratégique entre les différents pôles de NRB garantit non seulement une meilleure réactivité face aux enjeux des clients, mais aussi une capacité accrue à proposer des solutions à forte valeur ajoutée.

### Être le partenaire de confiance du client

Dans un monde en constante évolution, où la digitalisation devient un impératif pour les entreprises, le rôle du consulting ne se limite pas à une intervention ponctuelle. Il s'agit de construire des stratégies de transformation solides et durables.

NRB se positionne comme un trusted partner pour ses clients, en alignant leur business et leur IT pour maximiser l'impact de leurs projets de transformation et dégager la meilleure valeur ajoutée. La connaissance de leur métier et la compréhension de leurs problématiques et défis constituent les bases pour créer cette relation de confiance souvent liée à la personne de l'un des consultants de la Senior Lead Team.



## Une approche singulière

Ce qui distingue également NRB de ses concurrents, c'est sa capacité à proposer des consultants indépendants bénéficiant du soutien et de l'expertise pointue de milliers de collaborateurs. Cette combinaison unique permet d'allier flexibilité et solidité, en apportant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque organisation.

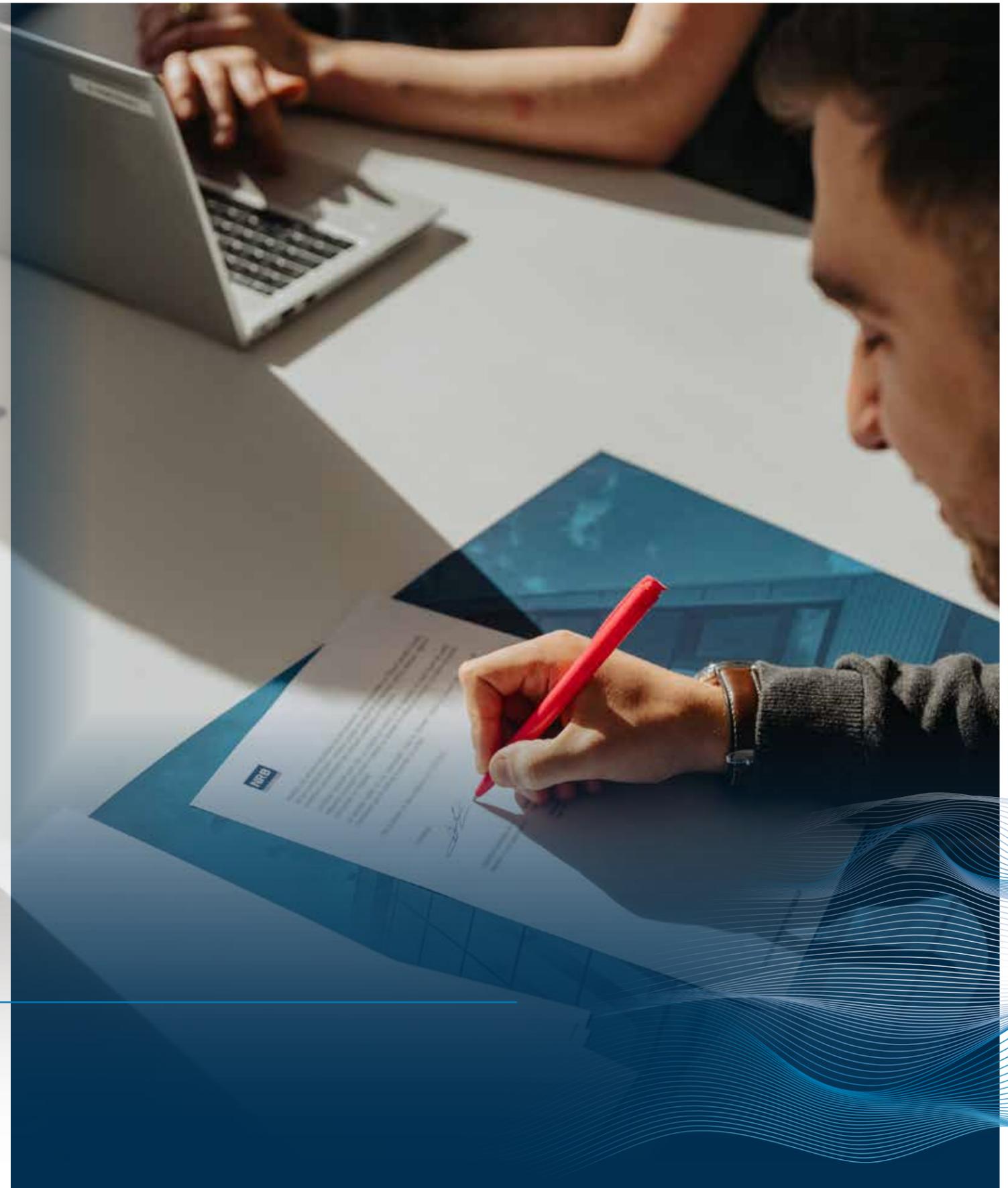
Cette approche repose sur une véritable proximité avec ceux que l'entreprise accompagne. Les équipes de NRB prennent le temps d'analyser en profondeur leur réalité grâce à des exercices de "discovery" et/ou des "assessments", afin de leur proposer des solutions sur mesure et de les mettre en œuvre à leurs côtés. Mais surtout, NRB travaille en équipe. La culture de la collaboration est forte, aussi bien en interne qu'avec ses partenaires.

En 2025, l'un des enjeux majeurs sera d'assurer un alignement stratégique optimal avec les équipes commerciales de NRB. Une intégration fluide entre les différentes expertises est essentielle pour maximiser l'impact du consulting.

Il existe une trilogie essentielle dans les organisations que l'entreprise soutient, qui se reflète aussi chez NRB : le Sales, le Key Account Manager (KAM) et le Client Delivery Manager. Le KAM connaît en profondeur l'éco-système de l'entreprise, tandis que le Delivery Manager maîtrise les solutions mises en place. Dans cette dynamique, la mission du consultant senior est d'apporter une vision business et stratégique et de faire le lien entre ces différents acteurs. Le rôle de NRB est de structurer cette synergie au sein des "account teams" afin de définir des stratégies adaptées aux prospects et aux partenaires stratégiques capables de produire, chez le client, le résultat mesurable qu'il attend.

Chez NRB, le consulting n'est donc pas un simple service additionnel : il constitue un véritable pilier stratégique, redéfinissant la manière dont l'entreprise accompagne ses clients-partenaires dans leur transformation digitale. En mettant la technologie au service des enjeux métier et en favorisant une approche globale, NRB affirme son ambition d'être un catalyseur de croissance et d'innovation.

**Chez NRB, le consulting n'est pas un simple service additionnel : il constitue un véritable pilier stratégique, redéfinissant la manière dont l'entreprise accompagne ses clients-partenaires dans leur transformation digitale.**



valeurs, des engagements au service de notre  
commune

NRB

Empathie

Ingéniosité

Intégrité

Enthousiasme

Performance



Ensemble, nous  
respectons nos  
engagements, nous  
valorisons la  
transparence et  
l'honnêteté. Guidés  
par notre éthique  
commerciale, nous  
construisons des  
relations basées sur  
la confiance et la  
fiabilité.

Ensemble, nous  
respectons nos  
engagements, nous  
valorisons la  
transparence et  
l'honnêteté. Guidés  
par notre éthique  
commerciale, nous  
construisons des  
relations basées sur  
la confiance et la  
fiabilité.

Ensemble, nous  
respectons nos  
engagements, nous  
valorisons la  
transparence et  
l'honnêteté. Guidés  
par notre éthique  
commerciale, nous  
construisons des  
relations basées sur  
la confiance et la  
fiabilité.

Ensemble, nous  
respectons nos  
engagements, nous  
valorisons la  
transparence et  
l'honnêteté. Guidés  
par notre éthique  
commerciale, nous  
construisons des  
relations basées sur  
la confiance et la  
fiabilité.

Ensemble, nous  
respectons nos  
engagements, nous  
valorisons la  
transparence et  
l'honnêteté. Guidés  
par notre éthique  
commerciale, nous  
construisons des  
relations basées sur  
la confiance et la  
fiabilité.

Ensemble, nous  
respectons nos  
engagements, nous  
valorisons la  
transparence et  
l'honnêteté. Guidés  
par notre éthique  
commerciale, nous  
construisons des  
relations basées sur  
la confiance et la  
fiabilité.

# UNE ENTREPRISE ENGAGÉE PARTIE 3

# NRB

## FRANCHIT UN CAP IMPORTANT DANS SON ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



Depuis dix ans, NRB s'inscrit dans une démarche active de décarbonation de ses activités. En 2024, elle a franchi un cap supplémentaire important en obtenant la certification ISO 14001.

La notion de durabilité est aujourd'hui intégrée de manière normative dans toutes ses activités.

**Rencontre avec Pauline Arimont et Christophe Basile, les deux représentants de la durabilité au sein de NRB.**



**Nous avons optimisé notre performance énergétique notamment par la mise en place de couloirs de froid, ce qui nous permet d'éviter le mélange d'air froid et d'air chaud dans les salles IT.**



## Go for zero !

Le développement extrêmement rapide du numérique ces dernières années, essentiel pour le dynamisme économique des pays et de leurs entreprises, génère cependant une augmentation forte de son empreinte énergétique directe.

En 2023, le secteur IT était responsable de 4 à 5 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, un poids qui pourrait tripler d'ici à 2050 si les parties prenantes ne s'attaquent pas au problème.

C'est pourquoi aujourd'hui, environ 60 % de l'électricité consommée sur le site d'Herstal provient de sources renouvelables locales, à savoir une éolienne et quelque 940 panneaux photovoltaïques installés sur le site. Le reste de l'électricité étant certifiée 100 % verte, NRB peut afficher un approvisionnement en énergie électrique totalement décarboné.

« C'est ainsi que nous avons réussi à réduire de 63 % nos émissions de CO<sub>2</sub> depuis 2015 et que nous ambitionnons d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour y parvenir, nous allons maintenant concentrer nos efforts sur la réduction de notre empreinte liée aux énergies fossiles », explique Pauline Arimont. L'électrification de la flotte de véhicules et l'optimisation des systèmes de chauffage figurent ainsi parmi les priorités.

**L'électricité étant certifiée 100 % verte, NRB peut afficher un approvisionnement en énergie électrique totalement décarboné.**

1. Power Usage Effectiveness : mesure d'efficacité énergétique des data centers introduite en 2007 par The Green Grid

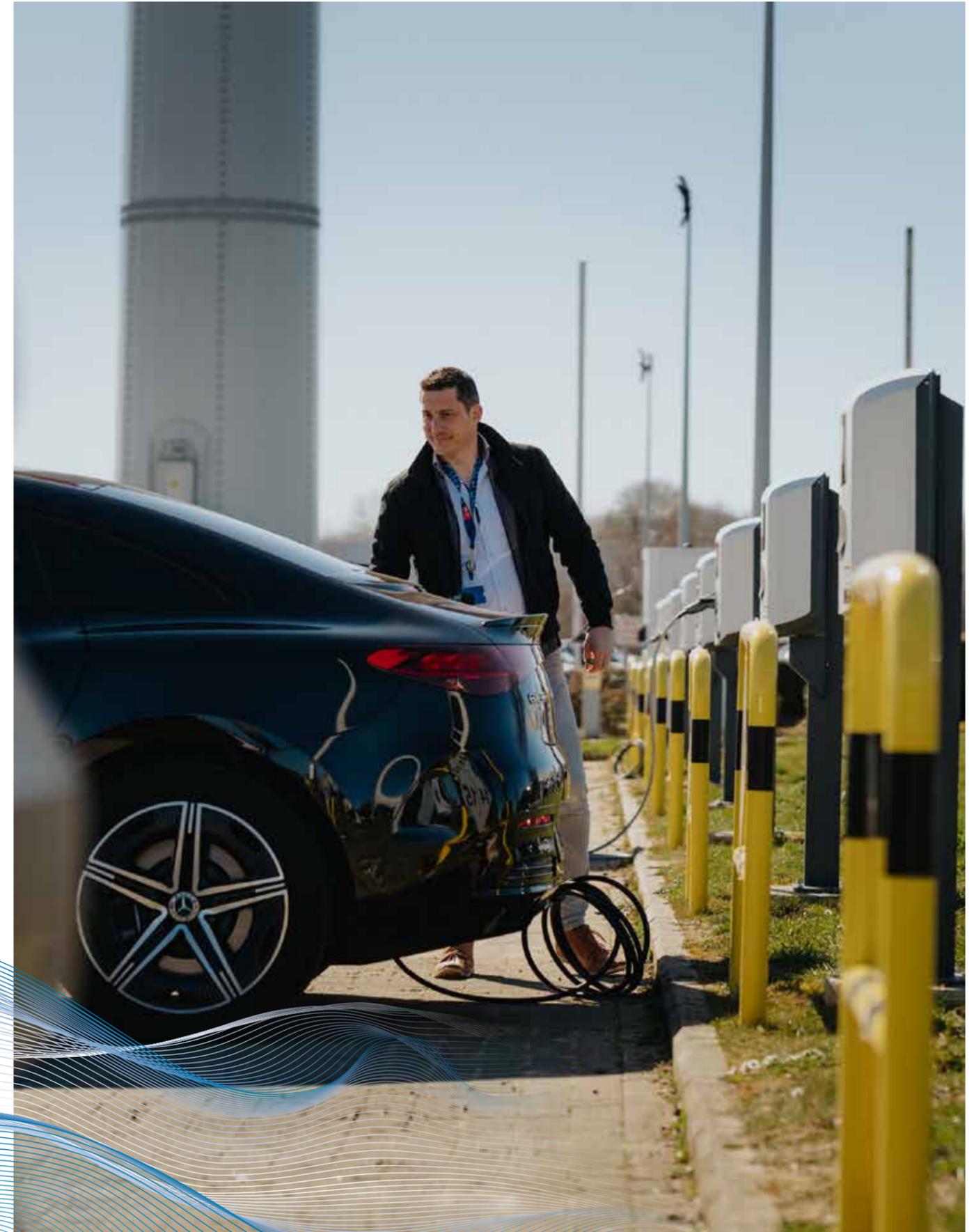
## Des Campus de Data Centers respectueux de l'environnement

Alimentés par cette électricité 100 % verte, les deux Campus de Data Centers de NRB situés à Herstal et Villers-le-Bouillet sont neutres en carbone et se distinguent par ailleurs à bien d'autres égards.

« Nous avons en effet optimisé notre performance énergétique notamment par la mise en place de couloirs de froid, ce qui nous permet d'éviter le mélange d'air froid et d'air chaud dans les salles IT. Quant à la chaleur produite par les Data Centers, elle est en partie utilisée pour préchauffer des bureaux. Ces différentes mesures nous ont permis d'améliorer notre PUE<sup>1</sup>. En outre, contrairement aux idées reçues, les Data Centers consomment peu d'eau. Nous travaillons en effet avec un circuit d'eau fermé », précise Christophe Basile.

À côté de l'efficacité énergétique, la gestion des déchets IT représente un autre grand enjeu environnemental du numérique. En la matière, NRB confie ceux issus de ses Data Centers à des filières de recyclage spécialisées pour permettre leur transformation et leur réutilisation. « Nous travaillons également depuis plusieurs années avec l'asbl Digital for Youth qui récupère nos ordinateurs portables devenus obsolètes pour leur donner une seconde vie auprès de jeunes Belges qui n'ont pas accès à la technologie et aux compétences digitales », explique Christophe Basile.

Si les démarches en faveur de l'environnement ne manquent pas au sein de NRB, face à l'évolution galopante du numérique à l'échelle planétaire et à la croissance attendue de l'entreprise, l'intégration d'un cadre normatif devenait essentielle. C'est chose faite depuis mai 2024 et l'obtention de la certification ISO 14001.





Cette réussite témoigne non seulement de la rigueur de la démarche entreprise, mais aussi de l'engagement collectif qui a porté ce projet tout au long de son développement.

## ISO 14001 : un pas supplémentaire vers plus de durabilité

La décision de NRB de se lancer dans l'obtention de la certification ISO 14001 s'inscrit dans un contexte où les exigences de durabilité sont devenues incontournables, tant sur le plan environnemental que commercial et sociétal.

« Aujourd'hui, la mention d'une certification environnementale est un critère de sélection essentiel dans presque tous les appels d'offres », souligne Christophe Basile.

« Cette démarche reflète également notre volonté d'aligner les valeurs de l'entreprise avec les attentes croissantes des collaborateurs, en particulier des jeunes générations pour qui la durabilité de leur entreprise devient un élément de plus en plus essentiel », ajoute Pauline Arimont.

Non seulement la certification ISO 14001 apporte de la visibilité à l'engagement durable de NRB aux yeux de ses clients et de ses collaborateurs, mais elle est aussi garante d'une meilleure traçabilité des actions menées. « Auparavant, nos efforts étaient parfois dispersés. Aujourd'hui, chaque initiative est suivie, mesurée et répertoriée dans des tableaux de bord, ce qui nous permet de garantir leur efficacité », explique Pauline Arimont. Cette approche plus rigoureuse permet à NRB de piloter ses actions environnementales de manière plus précise et d'en évaluer les résultats de façon continue.

Pendant plus d'un an, les équipes NRB ont donc travaillé à l'intégration de critères stricts dans l'ensemble des départements et processus internes.

« Le service des achats, par exemple, a désormais l'obligation de privilégier des produits écolabellisés et de vérifier que les fournisseurs respectent des critères éthiques et environnementaux. Cette intégration des pratiques responsables a constitué un défi, mais a permis de structurer durablement les actions environnementales de l'entreprise », explique Christophe Basile.

Après deux audits minutieux, NRB a enfin obtenu le précieux Graal ! « Recevoir la certification ISO 14001 est évidemment une très belle reconnaissance du travail accompli, mais ce dont nous sommes particulièrement fiers, c'est que l'auditeur n'a relevé aucun écart par rapport à la norme, un exploit rare lors d'un premier audit », se réjouissent-ils tous les deux.

Cette réussite témoigne non seulement de la rigueur de la démarche entreprise, mais aussi de l'engagement collectif qui a porté ce projet tout au long de son développement.

L'ISO 14001 est une norme internationalement reconnue qui définit des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'organisme afin de maîtriser ses impacts et ainsi concilier les impératifs de fonctionnement avec le respect de l'environnement.

Dans un monde où la digitalisation progresse à une vitesse fulgurante, le secteur IT fait face à des enjeux environnementaux de taille. NRB en est très consciente et continuera plus que jamais à prendre pleinement ses responsabilités dans la construction d'un avenir numérique durable.

# NRB OU LA PUISSANCE DU COLLECTIF



Les moteurs de la réussite d'une entreprise sont avant tout les collaborateurs. Chez NRB, l'engagement humain est donc placé au cœur de la stratégie RH, guidant chaque étape de son développement.

## Ensemble - Embarqués

Pour NRB, l'adhésion des collaborateurs aux ambitions de l'entreprise est une condition essentielle à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Elle s'engage dès lors à créer un environnement où chaque employé puisse se sentir connecté à la vision, la mission et les valeurs qu'elle véhicule. Le leadership qu'elle défend vise à inspirer la confiance, à favoriser un sentiment d'appartenance et à renforcer les liens au sein des équipes.

En alignant objectifs stratégiques et culture d'entreprise, NRB assure ainsi l'implication de tous dans cette aventure collective.

C'est dans cet esprit qu'a été menée la construction du plan stratégique IMPULSE 27, impliquant bien plus de collaborateurs, experts et managers que par le passé. Grâce à leur engagement, NRB a pu définir la direction, les ambitions et les perspectives, qu'elles soient collectives ou individuelles.

250

personnes consultées pour redéfinir les valeurs de l'entreprise.

4 à 5

jours de formation par an, pour chaque collaborateur.



L'année 2024 a également été marquée par une redéfinition des valeurs de l'entreprise. À l'instar de l'approche défendue pour la mise en place d'IMPULSE 27, cette introspection a été réalisée en étroite collaboration avec les équipes. Plus de 250 personnes ont en effet été consultées.

Ce travail a permis de faire émerger cinq piliers fondamentaux : intégrité, enthousiasme, empathie, performance et ingéniosité.

Mais au-delà de leur simple définition, il est primordial que ces valeurs prennent sens dans le quotidien des équipes. C'est pourquoi un processus d'intégration a été lancé afin de les ancrer dans le management et les pratiques internes, soutenant ainsi la transformation de l'entreprise.



## Un coaching a été mis sur pied pour identifier les compétences individuelles et guider leur évolution.

S'il est effectivement important que les valeurs soient partagées, NRB est également convaincue que ce qui soude les membres d'une institution, ce sont les moments d'échanges. Elle a dès lors décidé de doubler le budget alloué aux managers pour organiser des activités de cohésion d'équipe et veille à encourager les synergies entre collègues et partenaires en créant régulièrement des occasions de partage. Les 'Lunch & Learn', 'petits-déjeuners du Comex', 'Budget Connect', 'Townhalls' ou encore les 'Management Team Meetings' en sont quelques exemples.

## Préparés pour l'avenir

Une fois les objectifs stratégiques clairement définis et le socle des valeurs bien ancré, un autre élément essentiel de la stratégie RH est le développement de l'expertise de chacun. Pour relever les défis qui se présentent à elle, NRB doit en effet pouvoir disposer des compétences nécessaires au sein de son organisation. Le recrutement est donc axé sur l'attraction de talents apprenants, experts et managers. NRB investit aussi et surtout dans le développement personnel et professionnel de ses collaborateurs, faisant de leur croissance un véritable différenciateur.

C'est ainsi qu'en 2024, l'offre de formation a été revue et rendue plus accessible via la plateforme d'apprentissage LUCY. Le but est de faciliter et d'encourager la formation, avec un objectif de 4 à 5 jours par an pour chaque collaborateur. Un coaching a également été mis sur pied pour identifier les compétences individuelles et guider leur évolution. Enfin, plusieurs partenariats avec des hautes écoles et des universités dans les domaines de l'IT et de la gestion ont été créés. Cette collaboration académique permet non seulement d'enrichir les compétences spécifiques de l'entreprise grâce à l'expertise des institutions partenaires, mais également d'attirer de jeunes talents et de renforcer l'attractivité de NRB.

Grâce à des programmes de formation continue et des partenariats stratégiques, NRB encourage l'innovation et l'adaptation aux nouvelles tendances, assurant ainsi son succès futur.



## Autonomisés pour s'engager

La valorisation des efforts, comme la reconnaissance du travail accompli, est une autre pierre angulaire de la gestion des Ressources Humaines. C'est pourquoi NRB s'efforce de créer un environnement de travail favorable pour tous ses collaborateurs, en mettant en place des systèmes qui valorisent l'investissement de chacun. En simplifiant ses processus et en fournissant des outils adaptés, l'entreprise favorise également l'autonomie et l'initiative au sein de ses équipes. En outre, une communication transparente et multidirectionnelle est essentielle pour encourager la participation et l'engagement de chacun. Un Engagement Survey a ainsi été mis en place pour permettre à chacun de faire part de son avis et d'orienter les actions correctives.

Parallèlement à la mise en place de cette nouvelle approche, NRB a aussi travaillé sur l'attractivité du package salarial. Plusieurs mesures ont donc été prises, telles que l'électrification de la flotte de véhicules et l'augmentation de certains avantages comme les chèques cadeaux et les frais forfaitaires. L'entreprise a également mis sur pied un Plan Cafétéria (Flexible Income Plan). Celui-ci offre aux collaborateurs la possibilité de personnaliser leur package salarial en adaptant leurs avantages extra-légaux en fonction de leurs besoins individuels, et des limites budgétaires définies : un vélo, des warrants, un ordinateur,...

En adaptant ses méthodes de travail pour répondre aux besoins individuels, NRB assure le bien-être physique et mental de ses collaborateurs, permettant à tous de s'épanouir et de contribuer activement au succès collectif.

### MAINFRAME ACADEMY

Ce système de formation interne permet aux seniors d'endosser le rôle de coach pendant plusieurs mois auprès de la nouvelle génération d'informaticiens.

Un rôle éducationnel pris à cœur par NRB puisque plusieurs de ses experts donnent de manière régulière des formations dédiées au mainframe à différents bacheliers de hautes écoles et d'universités. Ceci assure la continuité du savoir-faire mainframe auprès des nouvelles générations.

VISIONNEZ LA VIDÉO



## Top Employer of the Year pour la 5<sup>e</sup> année consécutive

Pour la cinquième année consécutive, NRB progresse sur différents aspects, se positionnant parmi les meilleures entreprises du secteur en Belgique. Il s'agit non seulement d'une certification, mais aussi d'un outil d'auto-évaluation et d'amélioration continue. Cela confirme sa volonté de placer les questions relatives aux personnes et aux ressources humaines au cœur de son activité.



# GOVERNANCE IT

NRB, PARTENAIRE  
STRATÉGIQUE  
DES ENTREPRISES

La gouvernance IT est devenue un enjeu majeur pour beaucoup d'entreprises et institutions. Elle leur permet de s'assurer que leurs infrastructures et solutions IT soutiennent efficacement leurs objectifs stratégiques tout en garantissant la sécurité de leurs données ainsi que leur conformité aux réglementations. Dans ce contexte, non seulement NRB a placé la gouvernance au cœur de ses activités, mais elle accompagne également ses clients dans cette démarche parfois complexe et pourtant essentielle.

**Rencontre avec Emmanuelle Lhermitte**  
Directrice Quality & Risk - NRB S.A.



**L'adoption de la Charte éthique garantit l'intégrité, la protection des informations sensibles et la lutte contre la fraude. Cette charte constitue un socle commun pour toutes les entités du Groupe NRB.**

Les enjeux de la gouvernance IT sont multiples : garantir la sécurité des données, assurer la continuité des activités, optimiser les coûts IT et favoriser l'innovation tout en respectant les réglementations. Sa mise en place est cruciale pour aider les entreprises à naviguer dans un environnement technologique en perpétuelle évolution. Une gouvernance efficace permet de réduire les risques de cyberattaques, d'assurer la conformité aux normes en vigueur et de renforcer la confiance des parties prenantes.

« Chez NRB, la gouvernance est devenue une priorité. Cet engagement se traduit de manière concrète dans plusieurs actions que nous avons menées. L'adoption de la Charte éthique en mars 2024 en est un exemple concret. Développée en collaboration avec Ethias Group, elle garantit l'intégrité, la protection des informations sensibles et la lutte contre la fraude. Cette charte constitue un socle commun pour toutes les entités du Groupe NRB et repose sur des principes fondamentaux tels que le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, le respect de la confidentialité et la protection des données. Elle s'inscrit dans une démarche de transparence et d'éthique des affaires, assurant ainsi aux clients et partenaires une relation de confiance.

Nous avons également signé la Charte numérique responsable du Belgian Institute for Sustainable IT (ISIT-BE) dont le but est de soutenir le développement d'une digitalisation inclusive, durable et respectueuse des valeurs sociétales et environnementales. »



## TEAM ESG – La gouvernance globale et transversale

Au-delà de mesures concrètes, la gouvernance, c'est aussi un état d'esprit. Pour la faire vivre au sein des différentes filiales du Groupe, une Team ESG a été mise en place.

« Une structure en streams thématiques a été définie par cette Team pour couvrir l'ensemble des domaines concernés par l'ESG : ressources humaines, finances, facilities et autres. Chaque stream mobilise des experts métiers internes afin d'assurer une prise en compte fine des enjeux ESG dans chaque département. Parallèlement, la Team ESG joue un rôle pivot dans la préparation à l'entrée de NRB dans le cadre de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui exige, dès 2025, une transparence accrue sur les données non financières. Cette réglementation implique une consolidation des indicateurs ESG de l'ensemble des filiales du Groupe. La Team ESG assure ainsi la coordination entre NRB et ses filiales, ainsi que le lien avec Ethias, afin de garantir la conformité et la cohérence des informations ESG transmises. Cette structuration permet à NRB de répondre aux nouvelles exigences réglementaires tout en intégrant durablement les principes ESG dans sa stratégie d'entreprise. »

## DORA – La nouvelle réglementation UE qui s'impose aux entreprises du secteur financier

Fort de l'expérience acquise en matière de gouvernance au travers des projets menés au sein de ses différentes filiales, le Groupe NRB, par le biais de son entité NRB S.A., accompagne ses clients dans la mise en conformité de leur activité avec les législations en vigueur. C'est notamment le cas avec DORA, la nouvelle réglementation européenne applicable aux entreprises du secteur financier depuis le 17 janvier 2025.

« Le Digital Operational Resilience Act vise à renforcer la résilience opérationnelle numérique des entités financières face aux cybermenaces et aux perturbations technologiques. DORA instaure des obligations strictes en matière de gestion des risques TIC, de gestion des incidents, de tests de résilience et de partage d'informations sur les cybermenaces. »

NRB accompagne ses clients dans cette transition en adaptant les systèmes, en mettant en place des processus conformes et en renforçant la sécurité des infrastructures IT.

Une fois encore, NRB s'affirme comme un partenaire de confiance pour aider les entreprises à relever les défis d'une transformation digitale responsable et sécurisée.

LA GOUVERNANCE IT est l'ensemble des processus, des structures et des mécanismes permettant d'assurer que les technologies de l'information sont alignées sur les objectifs stratégiques d'une entreprise. Elle veille à ce que l'utilisation des ressources IT contribue à la création de valeur tout en gérant les risques liés à la sécurité, la conformité et la performance des systèmes d'information.



# RAPPORT FINANCIER

# RAPPORT DE GESTION 2024

# GROUPE NRB

## COMPTES CONSOLIDÉS

## Préambule

Le Groupe NRB compte aujourd'hui plus de 3.600 collaborateurs et a atteint un chiffre d'affaires de près de 683 millions d'euros en 2024. En marge de ces résultats, le groupe a poursuivi la mise en œuvre de son Business Plan stratégique et a notamment défini une nouvelle structuration des domaines d'activités présents au sein du Groupe NRB, ceci pour renforcer la synergie entre ses différentes entités et encore mieux répondre aux attentes du marché.

## Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la société.

### Éléments stratégiques et opérationnels

2024 a été une année clé dans le cadre de la stratégie du Groupe : nous avons pu renforcer notre positionnement et le traduire en un plan stratégique ambitieux. Nous avons structuré les compétences de nos filiales, tout en respectant leur ADN, afin que chacune d'elles trouve sa place au sein de l'écosystème du Groupe NRB.

Aujourd'hui, la solidité du Groupe NRB repose sur quatre domaines d'activités majeurs :

1. **Les grandes entreprises** : NRB S.A. porte ce domaine stratégique qui constitue le socle technologique du groupe, avec des infrastructures telles que le mainframe et le cloud, et un accompagnement dans des domaines clés comme la cybersécurité, la souveraineté des données et l'intelligence artificielle. Avec sa filiale Trigone, le Groupe NRB est également présent sur ces marchés d'infrastructures depuis la France.
2. **Les acteurs de la santé** : avec Zorgi, le Groupe NRB apporte des solutions dans des domaines clés tels que la facturation, la gestion des pharmacies, la comptabilité et les dossiers patients informatisés. En 2024, notre expertise nous a permis de remporter des contrats majeurs, notamment dans le cadre de la fusion de plusieurs hôpitaux.
2. **Les collectivités locales** : grâce à nos filiales Civadis et Cevi, nous accompagnons la grande majorité des communes en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, dans la gestion de l'informatique nécessaire à leurs missions, comme la paie des employés, la comptabilité, la perception des taxes ou encore la mise en place de dispositifs complets dans les processus électoraux.
3. **Les PME et organismes publics** : ce pôle, consolidé en 2024 et porté par Win et Computerland, répond essentiellement aux besoins de transformation numérique des PME et des petites entités publiques au travers de son infrastructure sécurisée, de ses solutions Business Applications, de son parc informatique et des services autour de la connectivité.

Ces quatre piliers sont complémentaires et c'est cette synergie qui fait du Groupe NRB un acteur majeur et incontournable sur le marché. Que ce soit lors des élections communales et provinciales de 2024, où Civadis, Cevi et NRB S.A. ont conjugué leurs compétences, ou dans le secteur de la santé, où Zorgi propose des solutions de bout en bout, la réussite est collective. En 2024, nous avons brisé les silos et créé des centres de compétences transversaux, affirmant ainsi notre cohérence interne.

### Le développement durable

Le développement durable (ESG) fait partie de la stratégie et des priorités du Groupe NRB. Le Groupe s'est notamment fixé comme objectif stratégique de réduire son impact sur l'Environnement (E) via une réduction de ses consommations de carburants carbonés et une diminution de ses émissions globales de gaz à effet de serre, et ce afin de contribuer à la gestion structurée de ces aspects environnementaux liés à ses activités et d'assurer à tout moment la conformité avec la législation en vigueur. NRB a obtenu la certification ISO 14001 en 2024.

Le Groupe NRB a l'ambition d'être un acteur qui contribue positivement à l'évolution Sociale (S) de son éco système. NRB a développé des politiques HR en ligne avec les « best practices » (développement de carrière, bien-être au travail, mission sociétale...) et obtient pour la 5<sup>e</sup> année consécutive la certification Top Employer chez NRB S.A.

D'un point de vue Gouvernance (G), les certifications ISO 9001 (gestion de la Qualité), ISO 27001 (gestion de la Sécurité) et ISO 20000 (gestion des Services) et leur approche basée sur les risques sont des éléments importants pour nos clients. Elles sont donc maintenues chaque année grâce à des audits de suivi et de re-certification.

Les informations détaillées sur notre engagement en matière de durabilité sont présentées dans le rapport CSRD consolidé du groupe Ethias, offrant une vision complète des actions et de la stratégie du groupe

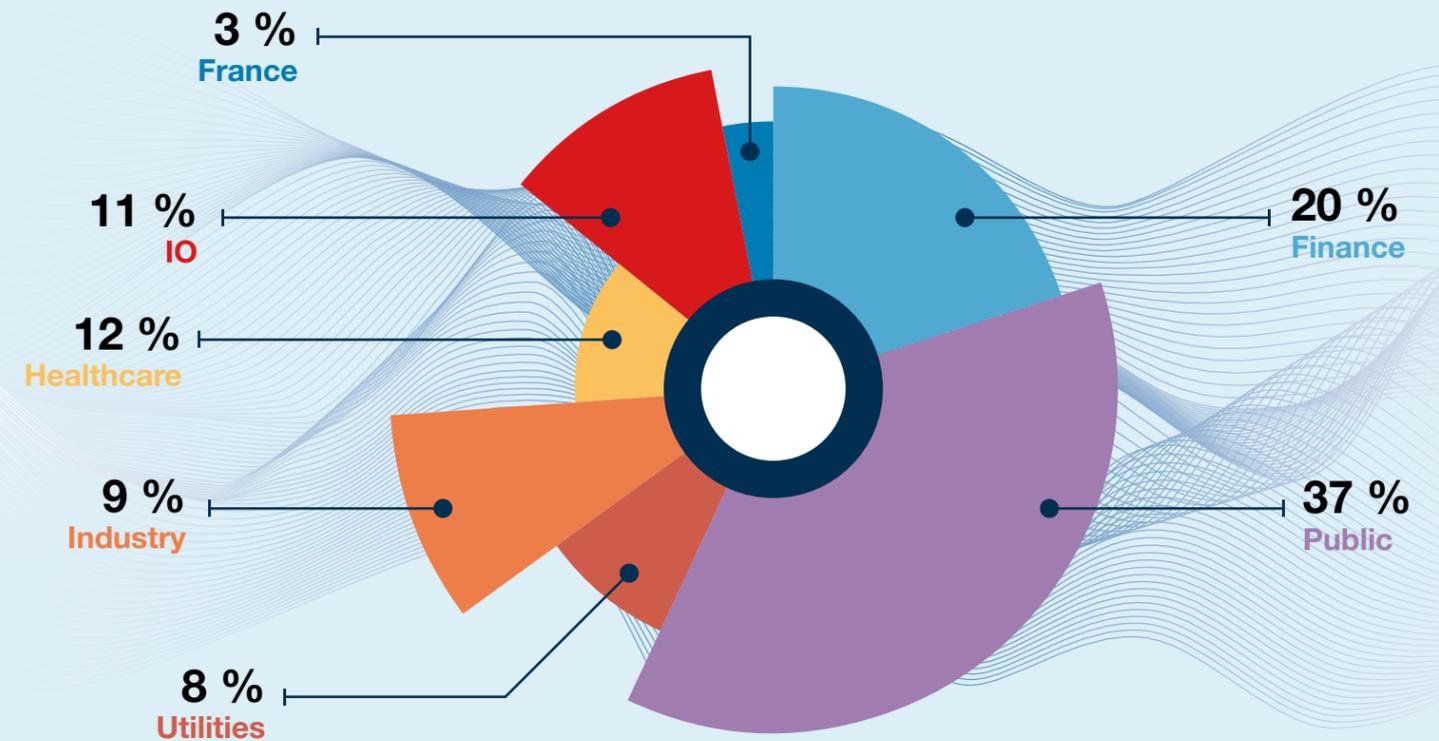
### Aspects financiers

Au bilan, nous remarquerons les rubriques suivantes :

- Les actifs immobilisés atteignent un montant de 100,8 m€ dont des immobilisations incorporelles pour 8,5 m€, des immobilisations corporelles pour 30 m€ et des écarts de consolidation positifs pour 60,4 m€.
- Les stocks et commandes en cours d'exécution s'élèvent à 21,8 m€.
- Les créances à un an au plus à hauteur de 139,8 m€.
- Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles s'élèvent à 89,3 m€.
- Les fonds propres consolidés atteignent 180,1 m€.
- Les intérêts de tiers s'élèvent à 26,3 m€.
- Les provisions pour risques et charges de 9,1 m€ comprennent notamment une provision pour litige social relatif à l'ancien management de NRB.
- Les dettes à un an au plus atteignent 147,4 m€.

Le chiffre d'affaires (commandes en cours comprises) du Groupe NRB atteint 638,3 m€ et augmente de 60,8 m€ (+10,5 %) par rapport à 2023.

### Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité au 31 décembre 2024 :



Le résultat d'exploitation consolidé atteint 49,9 m€ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 24,7 m€ (+98 %) par rapport à l'année 2023. Il représente 7,8 % du chiffre d'affaires.

L'année 2024 se clôture avec un bénéfice consolidé après impôts de 28,3 m€ (dont 22,6 m€ pour la part Groupe et 5,8 m€ pour la part tiers), ce qui représente une augmentation de 17,7 m€ par rapport à l'exercice précédent.

## Événements importants depuis la clôture

À la date de ce rapport, aucun autre événement significatif, qui serait de nature à imposer d'ajuster ou de compléter les comptes annuels de NRB, n'est intervenu après la date de clôture des comptes de 2024.

## Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Le Plan Stratégique du Groupe NRB comporte un volet de croissance en phase avec les exigences du marché. Le Groupe travaille dès lors également à se diversifier en termes de compétences, de technologies et de portefeuille clients en vue d'appréhender un marché toujours plus vaste avec une offre complète (one-stop-shop) et de qualité.

## Recherche et développement

La recherche et le développement sont continuellement encouragés et soutenus par de nouveaux produits et services en vue de répondre à la demande de nos clients. Plusieurs projets de recherche et développement innovants ont d'ailleurs été menés en ce sens.

## Situation du capital social au 31 décembre 2024

Le capital social atteint 16.739.500 €. Le capital est constitué de 66.958 actions.

## Acquisition d'actions propres

Aucune action, part bénéficiaire ou certificat de la société n'a été acquise, ni par la société elle-même, ni par toute filiale directe ou personne agissant en son nom propre, mais pour le compte de la société ou de cette filiale directe.

## Intérêts opposés des administrateurs et membres des comités exécutifs

Conformément à l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations, si un administrateur a directement ou indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération du conseil d'administration. Il ne peut prendre part aux délibérations ni au vote du conseil sur ce point. Sa déclaration ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans son chef doivent figurer dans le procès-verbal du conseil d'administration qui prend la décision.

(1) Lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> février 2024, le conseil d'administration a procédé à la fixation des objectifs 2024 des membres du comex solo, du CEO Groupe et CCO Groupe.

L. Mathieu et A. Vanden Camp se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du CA sur ce point, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7:96 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la fixation de leurs objectifs 2024, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2025. Ils quittent dès lors la séance.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« (...), le CA adopte les objectifs 2024 des membres du Comex solo, du CEO Groupe et du CCO Groupe tels que présentés ».

Pour répondre au prescrit de l'article 7:96 du code des sociétés et associations, le CA constate que la fixation des objectifs de L. Mathieu et A. Vanden Camp pour 2024, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2025 a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Le CA justifie la décision prise par l'intérêt de la société.

(2) Lors de sa réunion du 25 mars 2024, le Conseil d'Administration a procédé à l'évaluation de la réalisation des objectifs 2023 de l'ancien administrateur délégué.

A. Vanden Camp s'est abstenu de prendre part à la délibération et au vote du CA, étant constaté qu'il avait, au sens de l'article 7:96 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit l'évaluation de la réalisation de ses objectifs 2023 en qualité d'ancien administrateur délégué, laquelle intervient dans la liquidation de sa rémunération variable 2024.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« (...), le CA partage les conclusions de l'évaluation des objectifs 2023 des membres du comex et de l'ancien administrateur délégué réalisée par le CNR et valide dès lors l'octroi des rémunérations variables présentées ci-avant ».

Pour répondre au prescrit de l'article 7:96 du code des sociétés et associations, le CA constate que l'évaluation de la réalisation des objectifs 2023 d'A. Vanden Camp, laquelle intervient dans la liquidation de sa rémunération variable 2024, a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Le CA justifie sa décision par la prise en compte du degré de réalisation des objectifs qui lui avaient été assignés pour l'année 2023 et par l'intérêt de la société.

## Missions spéciales au Commissaire et prestations fournies par des sociétés avec lesquelles le Commissaire a développé un lien de collaboration professionnelle

Quelques missions spéciales ont été facturées au sein du Groupe.

## Activités des organes de gestion

Les organes de gestion de la société se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2024 :

Conseil d'Administration	8
Comité d'Audit	6
Comité de Nomination et de Rémunération	7

Conformément à l'article 3:12 §1<sup>er</sup>, 9° du Code des sociétés et des associations, un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social faisant l'objet du rapport de gestion, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration (.) doit être publié.

Les règles fixées par l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2016 sont les suivantes :

		Fixe annuel	Jetons de présence
<b>Conseil d'Administration</b>	Président	10.000	500
	Administrateurs non exécutifs	5.000	500
	Administrateurs exécutifs*	0	0
<b>Comité d'Audit</b>	Président	2.500	500
	Membres	1.250	500
<b>Comité de Nomination et de Rémunération</b>	Président	2.500	500
	Membres	1.250	500

Ci-dessous, l'application de ces règles pour les réunions tenues en 2024 :

Nom de l'organe de gestion : Conseil d'Administration	Titre	Date de nomination	Date de démission	Bénéficiaire	Présences	Montant total des jetons de présence en 2024	Frais de déplacement	Rémunération fixe annuelle 2024
Philippe Lallemand	Président	28/04/22		Ethias	8/8	3.500,00	510,00	10.000,00
Carine Hougardy	Administrateur	28/04/22		Nethys	6/8	1.274,95	0,00	0,00
Sparaxis SA, représentée par JL Nondonfaz	Administrateur	28/04/22		Société Sparaxis	7/8	3.500,00	425,00	5.000,00
EZ Fineants Sprl, représentée par Dom Koenraad	Administrateur	28/04/22		Société EZ Fineants	7/8	3.500,00	340,00	5.000,00
Myriam Van Varenbergh	Administrateur	28/04/22			6/8	2.500,00	255,00	5.000,00
Bruno Van Lierde	Administrateur	28/04/22			8/8	4.000,00	255,00	5.000,00
Herbert Carracillo	Administrateur	28/04/22	1/09/24	Interfin	3/5	1.500,00	170,00	2.500,00
Philippe Boury	Administrateur	28/04/22		SWDE	6/8	2.500,00	340,00	5.000,00
Maryline Serafin	Administrateur	28/04/22		Ethias	7/8	3.500,00	510,00	5.000,00
Renaud Witmeur	Administrateur	28/04/22			7/8	3.500,00	170,00	5.000,00
Marc Descheemaecker	Administrateur	22/05/23			6/8	3.000,00	170,00	5.000,00
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur	22/05/23		Ethias	8/8	4.000,00	595,00	5.000,00
Nethys SA, représentée par Gregory Demal	Administrateur	31/05/23		Nethys	7/8	0,00	0,00	5.000,00
<b>Total</b>						<b>36.274,95</b>	<b>3.740,00</b>	<b>62.500,00</b>

Nom de l'organe de gestion : Comité d'Audit	Titre	Date de nomination	Date de démission	Bénéficiaire	Présences	Montant total des jetons de présence en 2024	Frais de déplacement	Rémunération fixe annuelle 2024
Sparaxis SA, représentée par JL Nondonfaz	Membre	28/04/22		Société Sparaxis	1/1	500,00	85,00	312,50
EZ Fineants Sprl, représentée par Dom Koenraad	Président	28/04/22		Société EZ Fineants	6/6	2.500,00	340,00	2.500,00
Bruno Van Lierde	Membre	28/04/22			5/6	2.000,00	170,00	1.250,00
Renaud Witmeur	Membre	26/06/23			5/6	2.000,00	170,00	1.250,00
Marc Descheemaecker	Membre	26/06/23			3/6	1.500,00	170,00	1.250,00
Benoît-Laurent Yerna	Membre	26/06/23		Ethias	6/6	2.500,00	340,00	1.250,00
<b>Total</b>						<b>11.000,00</b>	<b>1.275,00</b>	<b>7.812,50</b>

Nom de l'organe de gestion : Comité de Nominations et de Rémunérations	Titre	Date de nomination	Date de démission	Bénéficiaire	Présences	Montant total des jetons de présence en 2024	Frais de déplacement	Rémunération fixe annuelle 2024
Philippe Lallemand	Président	28/04/22		Ethias	7/7	3.500,00	340,00	2.500,00
Philippe Boury	Membre	28/04/22		SWDE	7/7	3.500,00	255,00	1.250,00
Myriam Van Varenbergh	Membre	26/06/23			7/7	3.500,00	255,00	1.250,00
<b>Total</b>						<b>10.500,00</b>	<b>850,00</b>	<b>5.000,00</b>

\* Les administrateurs exécutifs ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur mandat d'administrateur et ne sont dès lors pas mentionnés dans les tableaux ci-dessus.

\*\* Les rémunérations versées aux administrateurs et membres des comités qui occupent également une fonction exécutive chez Ethias sont rétrocédées à Ethias.

Lors de l'Assemblée générale de NRB du 25 avril 2019, il a été décidé d'octroyer aux administrateurs des frais de déplacement à hauteur de 85 € par réunion.

## Succursales

Au 31 décembre 2024, la société possède des succursales en Grèce, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Roumanie et en Italie.

## Utilisation d'instruments financiers

NRB n'a pas recouru à des instruments financiers qui puissent être considérés comme significatifs pour l'évaluation de son actif, de son passif et de sa situation financière.

## Description des risques principaux

Conformément aux dispositions de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a examiné les risques et incertitudes potentiels qui peuvent influencer les activités de NRB. La stratégie telle que définie et les objectifs qui en découlent permettent de maîtriser le risque et en particulier ses impacts financiers sur la réputation de NRB.

Une analyse de risques a été réalisée sur base des points suivants :

- Complexité des systèmes
- Complexité et taille croissante des projets
- Risque commercial
- Risque humain
- Risque de non-compliance (notamment au RGPD)
- Risque de sécurité et notamment de cyberattaque
- Risque financier dû au contexte économique et conjoncturel.

D'autre part, à la suite de cette analyse, et conformément à l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations, les risques et incertitudes significatifs relevés, qui pourraient influencer le fonctionnement et la continuité de la société de manière structurelle et fondamentale, font l'objet d'actions correctives. Cette analyse des risques ainsi que les actions de mitigation qui s'y rapportent sont régulièrement revues, discutées et amendées en fonction des changements de contexte.

### Philippe Lallemand

Président du Conseil d'Administration de NRB S.A.



# BILAN CONSOLIDÉ, COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET ANNEXES

## Bilan consolidé après répartition

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>			
Frais d'établissement (ann. 5.7)	20		
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>21/28</b>	<b>100.823.017</b>	<b>123.688.494</b>
Immobilisations incorporelles (ann. 5.8)	21	8.509.464	19.407.157
Écarts de consolidation positifs (ann. 5.12)	9920	60.369.780	68.276.245
Immobilisations corporelles (ann. 5.9)	22/27	29.952.828	34.073.342
Terrains et constructions	22	12.647.469	13.733.759
Installations, machines et outillage	23	12.138.189	15.975.008
Mobilier et matériel roulant	24	2.605.909	1.755.910
Location-financement et droits similaires	25	422.623	522.749
Autres immobilisations corporelles	26	1.872.582	1.890.416
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	266.056	195.500
Immobilisations financières (ann. 5.1 à 5.4 et 5.10)	28	1.990.945	1.931.750
Sociétés mises en équivalence (ann. 5.10)	9921		
Participations	99211		
Créances	99212		
Autres entreprises (ann. 5.10)	284/8	1.990.945	1.931.750
Actions	284	41.800	41.800
Créances	285/8	1.949.145	1.889.950
<b>Actifs circulants</b>	<b>29/58</b>	<b>284.672.375</b>	<b>254.752.290</b>
Créances à plus d'un an	29	297.959	331.420
Créances commerciales	290	297.071	329.811
Autres créances	291	888	1.609
Latences fiscales actives	292		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	21.803.246	22.630.959
Stocks	30/36	3.175.049	1.798.401
Approvisionnements	30/31	334.643	668.438
En-cours de fabrication	32		
Produits finis	33		
Marchandises	34	2.840.406	1.129.963
Immeubles destinés à la vente	35		
Acomptes versés	36		
Commandes en cours d'exécution	37	18.628.197	1.129.963
Créances à un an au plus	40/41	139.752.814	123.436.293
Créances commerciales	40	132.452.289	115.366.774
Autres créances	41	7.300.525	8.069.519
Placements de trésorerie	50/53	48.026.198	32.463.195
Actions propres	50		
Autres placements	51/53	48.026.198	32.463.195
Valeurs disponibles	54/58	41.249.155	50.602.240
Comptes de régularisation	490/1	33.543.003	25.288.183
<b>Total de l'actif</b>	<b>20/58</b>	<b>385.495.392</b>	<b>378.440.784</b>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>	<b>10/15</b>	<b>180.135.797</b>	<b>169.444.913</b>
Apport	10/11	66.843.176	66.843.177
Capital	10	16.739.500	16.739.500
Capital souscrit	100	16.739.500	16.739.500
Capital non appelé	101		
En dehors du capital	11	50.103.676	50.103.677
Primes d'émission	1100/10	50.103.676	50.103.677
Autres	1109/19		
Disponible	110		
Indisponible	111		
Plus-values de réévaluation	12		
Réserves consolidées (ann. 5.11) (+)/(-)	9910	112.354.479	101.411.614
Écarts de consolidation négatifs (ann. 5.12)	9911		
Écarts de conversion (+)/(-)	9912		
Subside en capital	15	938.142	1.190.122
<b>Intérêts de tiers</b>			
Intérêts de tiers	9913	26.302.928	22.556.798
<b>Provisions, impôts différés et latences fiscales</b>	<b>16</b>	<b>9.105.997</b>	<b>8.649.214</b>
Provisions pour risques et charges	160/5	9.083.271	8.570.672
Pensions et obligations similaires	160	1.848.800	1.791.311
Charges fiscales	161	409.680	409.680
Grosses réparations et gros entretien	162		
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5	6.824.791	6.369.681
Impôts différés et latences fiscales (ann. 5.6)	168	22.726	78.542
<b>Dettes</b>	<b>17/49</b>	<b>169.950.670</b>	<b>177.789.859</b>
Dettes à plus d'un an (ann. 5.13)	17	1.809.289	2.936.589
Dettes financières	170/4	1.806.129	2.933.429
Emprunts subordonnés	170		
Emprunts obligataires non subordonnés	171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées	172	313.296	453.470
Établissements de crédit	173	1.292.833	2.479.959
Autres emprunts	174	200.000	
Dettes commerciales	175		
Fournisseurs	1750		
Effets à payer	1751		
Acomptes reçus sur commandes	176		
Autres dettes	178/9	3.160	3.160
Dettes à un an au plus (ann. 5.13)	42/48	147.051.750	159.645.642
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.378.282	1.851.680
Dettes financières	43	1.627.719	18.592.625
Établissements de crédit	430/8	1.627.719	18.573.000
Autres emprunts	439		19.625
Dettes commerciales	44	70.231.032	63.716.252
Fournisseurs	440/4	70.231.032	63.716.252
Effets à payer	441		
Acomptes reçus sur commandes	46	10.331.908	14.582.713
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	50.700.945	52.734.172
Impôts	450/3	16.106.435	16.321.597
Rémunérations et charges sociales	454/9	34.594.510	36.412.575
Autres dettes	47/48	12.781.864	8.168.200
Comptes de régularisation	492/3	21.089.631	15.207.628
<b>Total du passif</b>	<b>10/49</b>	<b>385.495.392</b>	<b>378.440.784</b>

## Comptes de résultats consolidés (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations	70/76A	672.734.941	608.708.499
Chiffre d'affaires (ann. 5.14.)	70	642.717.072	575.336.488
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction) (+)/(-)	71	-4.373.268	2.187.113
Production immobilisée	72	2.398.620	2.724.730
Autres produits d'exploitation	74	27.414.018	26.262.307
Produits d'exploitation non récurrents (ann. 5.14)	76A	4.578.499	2.197.861
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>60/66A</b>	<b>622.867.175</b>	<b>583.588.622</b>
Approvisionnements et marchandises	60	282.012.536	204.237.517
Achats	600/8	283.674.622	204.134.654
Stocks : réduction (augmentation) (+)/(-)	609	-1.662.086	102.863
Services et biens divers	61	78.851.370	118.358.462
Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. 5.14) (+)/(-)	62	229.415.606	219.467.637
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	16.137.776	16.068.580
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-2.357.566	3.274.504
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	36.644	3.627.438
Autres charges d'exploitation	640/8	17.391.978	17.038.563
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9960		
Charges d'exploitation non récurrentes (ann. 5.14)	66A	1.378.831	1.515.921
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>	<b>9901</b>	<b>49.867.766</b>	<b>25.119.877</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>75/76B</b>	<b>2.182.025</b>	<b>1.720.776</b>
Produits financiers récurrents	75	2.182.025	1.720.776
Produits des immobilisations financières	750	1.354.072	33.005
Produits des actifs circulants	751	233.296	839.101
Autres produits financiers	752/9	594.657	848.670
Produits financiers non récurrents (ann. 5.14)	76B		
<b>Charges financières</b>	<b>65/66B</b>	<b>12.909.671</b>	<b>10.672.506</b>
Charges financières récurrentes	65	12.909.671	10.672.506
Charges des dettes	650	1.334.140	1.172.841
Amortissement sur écarts de consolidation positifs	9961	10.381.395	9.174.012
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises) (+)/(-)	651	-331.741	-1.612.262
Autres charges financières	652/9	1.525.877	1.937.915
Charges financières non récurrentes (ann. 5.14)	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>	<b>9903</b>	<b>39.140.120</b>	<b>16.168.147</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>	<b>780</b>	<b>55.817</b>	<b>47.549</b>
<b>Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b>	<b>680</b>		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	<b>67/77</b>	<b>10.884.140</b>	<b>5.580.533</b>
Impôts (ann. 5.14)	670/3	13.576.965	7.983.118
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	2.692.825	2.402.585
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>	<b>9904</b>	<b>28.311.797</b>	<b>10.635.163</b>
<b>Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)</b>	<b>9975</b>		
Résultats en bénéfice (+)	99751		
Résultats en perte (-)	99651		
<b>Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)</b>	<b>9976</b>	<b>28.311.797</b>	<b>10.635.163</b>
Part des tiers dans le résultat (+)/(-)	99761	5.754.882	3.738.703
Part du Groupe dans le résultat (+)/(-)	99762	22.556.915	6.896.460

## Annexes aux comptes consolidés

### Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence (Ann.5.1)

Dénomination, adresse complète du siège, forme juridique et pour les entreprises de droit belge, mention du N° d'entreprise	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) <sup>1</sup> 2	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) <sup>3</sup>	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
Adinfo Belgium S.A. 0414.914.926 Boulevard Bischoffsheim 15 - B-1000 Bruxelles	G	51,00	
Civadis S.A. 0861.023.666 Rue de Néverlée 12 - B-5020 Namur	G	50,99	
Centrum voor Informatica S.A. 0860.972.295 Bisdomein 3 - B-9000 Gent	G	50,99	
SIGGIS S.A. 0899.980.054 Excelsiorlaan 25 - B-1930 Zaventem	G	50,91	
ZORGI S.A. 0419.920.423 Boulevard Bischoffsheim 15 - B-1000 Bruxelles	G*	80,00	
Computerland Benelux S.A. 0629.993.620 Avenue de l'informatique 9 - B-4432 Alleur	G	100,00	
S.L.M. S.A. 0420.329.902 Avenue de l'informatique 9 - B-4432 Alleur	G	100,00	
BelgiumDC S.A. 0660.908.411 P.I. des Hauts Sarts - 2e Avenue 65 - B-4040 Herstal	P	50,00	
Prodata Systems S.A. 0440.587.460 Leuvenstesteeuweg 540 - B-1930 Zaventem	G	51,00	
B-Data Company S.A. 0754.467.978 Leuvenstesteeuweg 540 - B-1930 Zaventem	G	51,00	
Groupe Trigone Informatique S.A.S. FR0144932150 Place Aimé Césaire 3 - 93100 Montreuil France	G	100,00	
INK Consulting S.A. 0687.850.358 Rue du Commerce 31 - B-1000 Bruxelles	G*	100,00	
NeWin S.A. 0810.473.996 P.I. des Hauts Sarts - 2e Avenue 65 - B-4040 Herstal	G	100,00	
Wallonie Data Center S.A. 0880.236.693 P.I. des Hauts Sarts - 2e Avenue 65 - B-4040 Herstal	G	100,00	
Phenix Data Center S.A. 0861.518.564 P.I. des Hauts Sarts - 2e Avenue 65 - B-4040 Herstal	G	100,00	
M&S S.A. 0437.201.071 Vijfstraten 14, 9100 Sint-Niklaas, Belgique	G	51,00	51,00

- <sup>1</sup> G. Consolidation globale.  
<sup>2</sup> P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe).  
<sup>3</sup> E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 3:124, alinéa 1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup> de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)  
E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité).  
E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité).  
E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).  
<sup>4</sup> Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.  
<sup>5</sup> Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.  
<sup>6</sup> Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5. (article 3:102 de l'arrêté précité).

## Sociétés autres que les filiales et les sociétés associées (Ann.5.3)

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 5.1 et CONSO 5.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (au titre des articles 3:97 et 3:98 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital ou de l'apport de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

Dénomination, adresse complète du siège et forme juridique et pour les entreprises de droit belge, mention du N° d'entreprise	Fraction du capital détenue (en %) <sup>8</sup>	Informations reprises des derniers comptes annuels <sup>9</sup>		Capitaux propres	Résultat net
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise		
Leansquare S.A. 0541.651.760 Rue Lambert Lombard 3 - B-4000 Liège	1,6	30/06/2023	€	6.841.871	-519.288

- <sup>8</sup> Fraction du capital ou de l'apport détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.  
<sup>9</sup> Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

## Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation (Ann.5.5)

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I.de l'arrêté royal sur l'exécution du code de sociétés et des associations.).

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2024 des sociétés suivantes dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit direct sur ses filiales :

- Adinfo Belgium SA
- Civadis SA
- Centrum Voor Informatica NV
- Siggis SA
- M&S SA
- Zorgi SA
- INK Consulting SA
- Groupe Trigone Informatique SAS
- B-Data Company NV
- Prodata Systems NV
- Computerland Benelux SA
- SLM SA
- NeWin SA
- Wallonie Data Center SA
- Phénix Data Center SA

La méthode de consolidation par intégration proportionnelle a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2024 des sociétés suivantes dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit conjoint sur ses filiales :

- BelgiumDC SA

## Règles d'évaluation et méthodes de calcul des latences fiscales (Ann.5.6)

Relevé des critères d'importance significative présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité)

Règle particulière aux comptes consolidés : les écarts de première consolidation positifs sont relatifs à la clientèle des entités opérationnelles. Ils sont amortis linéairement sur 10 ans. Ce taux correspond à la durée d'amortissement usuellement observée au niveau du secteur d'activité concerné.

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

	Codes	Montants
<b>Impôts différés et latences fiscales</b>		
Ventilation de la rubrique 168 du passif	(168)	22.726
Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)	1681	22.726
Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité)	1682	

## État des immobilisations incorporelles (Ann.5.8)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>1. Frais de développement</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxx	31.903.463
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	777.906	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Écarts de conversion (+)/(-)	99811		
Autres variations (+)/(-)	99821	302.512	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	32.983.881	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxx	29.705.511
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	1.708.188	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091	21.043	
Annulés	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Écarts de conversion (+)/(-)	99831		
Autres variations (+)/(-)	99841		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	31.434.742	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>81311</b>	<b>1.549.139</b>	

## État des immobilisations incorporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>3. Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxx	67.588.759
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	1.665.094	
Cessions et désaffectations	8032	10.970.000	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Écarts de conversion (+)/(-)	99812		
Autres variations (+)/(-)	99822	1.710.015	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	59.993.868	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxx	51.222.866
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	3.291.239	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092	1.440.070	
Annulés	8102	2.222.710	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Écarts de conversion (+)/(-)	99832		
Autres variations (+)/(-)	99842		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	53.731.465	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>211</b>	<b>6.262.403</b>	
<b>4. Goodwill</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxx	5.030.215
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	123.966	
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Écarts de conversion (+)/(-)	99813		
Autres variations (+)/(-)	99823		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	5.154.181	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxx	4.186.903
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	269.356	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Écarts de conversion (+)/(-)	99833		
Autres variations (+)/(-)	99843		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	4.456.259	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>212</b>	<b>697.922</b>	

## État des immobilisations corporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>1. Terrains et constructions</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxx	61.673.006
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	734.404	
Cessions et désaffectations	8171	23.045	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	36.557	
Écarts de conversion (+)/(-)	99851		
Autres variations (+)/(-)	99861	37.134	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	62.458.056	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxx	2.150.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Écarts de conversion (+)/(-)	99871		
Autres variations (+)/(-)	99881		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	2.150.000	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxx	50.089.247
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.835.537	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291	17.858	
Annulés	8301	18.613	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	36.557	
Écarts de conversion (+)/(-)	99891		
Autres variations (+)/(-)	99901		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	51.960.586	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(22)</b>	<b>12.647.469</b>	

## État des immobilisations corporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. Installations, machines et outillage</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	97.806.661
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	5.869.469	
Cessions et désaffectations	8172	6.635.145	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	1.990.764	
Écarts de conversion (+)/(-)	99852		
Autres variations (+)/(-)	99862	215.089	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	99.246.838	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Écarts de conversion (+)/(-)	99872		
Autres variations (+)/(-)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	7.798.641	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292	149.016	
Annulés	8302	4.570.812	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	1.838.413	
Écarts de conversion (+)/(-)	99892		
Autres variations (+)/(-)	99902	61.738	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	87.108.649	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(23)</b>	<b>12.138.189</b>	

## État des immobilisations corporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>3. Mobilier et matériel roulant</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	9.295.160
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.325.959	
Cessions et désaffectations	8173	404.281	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	-1.205.857	
Écarts de conversion (+)/(-)	99853		
Autres variations (+)/(-)	99863	590.287	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	9.601.268	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Écarts de conversion (+)/(-)	99873		
Autres variations (+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	621.931	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	500.324	
Annulés	8303	460.288	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	-1.053.506	
Écarts de conversion (+)/(-)	99893		
Autres variations (+)/(-)	99903	-152.351	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	6.995.360	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(24)</b>	<b>2.605.909</b>	

## État des immobilisations corporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>4. Location-financement et droits similaires</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxx	1.750.955
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	2.438	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184	-821.465	
Écarts de conversion (+)/(-)	99854		
Autres variations (+)/(-)	99864	174.808	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	1.106.736	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Écarts de conversion (+)/(-)	99874		
Autres variations (+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxx	1.228.205
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	119.008	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294	67.751	
Annulés	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314	-730.851	
Écarts de conversion (+)/(-)	99894		
Autres variations (+)/(-)	99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	684.113	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(25)</b>	<b>422.623</b>	
Dont :			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	422.623	
Mobilier et matériel roulant	252		

## État des immobilisations corporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>5. Autres immobilisations corporelles</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	11.128.443
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	470.449	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Écarts de conversion (+)/(-)	99855		
Autres variations (+)/(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	11.598.892	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Écarts de conversion (+)/(-)	99875		
Autres variations (+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	536.778	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Écarts de conversion (+)/(-)	99895		
Autres variations (+)/(-)	99905	-48.497	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	9.726.309	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(26)</b>	<b>1.872.582</b>	

## État des immobilisations corporelles (Suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>6. Immobilisations en cours et acomptes versés</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxx	195.500
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	92.458	
Cessions et désaffectations	8176	21.902	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Écarts de conversion (+)/(-)	99856		
Autres variations (+)/(-)	99866		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	266.056	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Écarts de conversion (+)/(-)	99876		
Autres variations (+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Écarts de conversion (+)/(-)	99896		
Autres variations (+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(27)</b>	<b>266.056</b>	

## État des immobilisations financières (Ann.5.10)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. Autres entreprises - Participations, actions et parts</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	266.369
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Écarts de conversion (+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	266.369	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxx	431
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Écarts de conversion (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452	431	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxx	225.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées	8502		
Écarts de conversion (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	225.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(284)</b>	<b>41.800</b>	

## État des immobilisations financières (Ann.5.10)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. Autres entreprises - Créances</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>285/8P</b>	<b>xxxxxxxxxxxxxx</b>	<b>1.889.950</b>
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	86.616	
Remboursements	8592	127.882	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Écarts de conversion (+)/(-)	99952		
Autres (+)/(-)	8632	100.462	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>(285/8)</b>	<b>1.949.145</b>	
<b>Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice</b>	<b>8652</b>		

## État des réserves consolidées (Ann.5.11)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	101.411.614
Mutations de l'exercice			
Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé (+)/(-)	99002	22.556.915	
Autres variations (à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé) (+)/(-)	99003	-11.614.050	
Dividendes		-11.300.000	
Autres		-314.050	
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	(9910)	112.354.479	

## État des écarts de consolidation et de mise en équivalence (Ann.5.12)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Consolidation - Écarts positifs</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx	68.276.245
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021	2.474.930	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	10.381.395	
Écarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	60.369.780	
<b>Consolidation - Écarts négatifs</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Écarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111		
<b>Mise en équivalence - Écarts positifs</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Écarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202		
<b>Mise en équivalence - Écarts négatifs</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Écarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112		

## État des dettes (Ann.5.13)

	Codes	Exercice
<b>Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle</b>		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1.378.282
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	191.155
Établissements de crédit	8841	1.187.127
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>(42)</b>	<b>1.378.282</b>
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.488.746
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	313.296
Établissements de crédit	8842	975.450
Autres emprunts	8852	200.000
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	3.160
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>1.491.906</b>
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	317.382
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Établissements de crédit	8843	317.382
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	<b>8913</b>	<b>317.382</b>

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	3.123.988
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Établissements de crédit	8962	3.123.988
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation</b>	<b>9062</b>	<b>3.123.988</b>

## Résultats (Ann.5.14)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	99083	585.747.720	528.528.750
<b>Effectif moyen du personnel (en unités) et frais de personnel</b>			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	2.426	2.550
Ouvriers	90911		
Employés	90921	2.408	2.525
Personnel de direction	90931	18	22
Autres	90941		3
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	229.415.606	219.467.637
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	2.072	2.224
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		
<b>Produits non récurrents</b>	<b>76</b>	<b>4.578.499</b>	<b>2.197.861</b>
Produits d'exploitation non récurrents	76A	4.578.499	2.197.861
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	1.350	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	3.359.269	696.423
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.217.881	1.501.437
Dont : Indemnité diverse		1.217.881	1.500.000
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		

## Résultats (suite) (Ann.5.14)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Charges non récurrentes</b>	<b>66</b>	<b>1.378.831</b>	<b>1.515.921</b>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	1.378.831	1.515.921
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	42.903	1.500.519
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	477.306	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	387.697	14.991
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	470.925	412
Dont : Charges diverses		470.925	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	9963		
<b>Impôts sur le résultat</b>			
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	99085	877.000	170.485

## Droits et engagements hors bilan (Ann.5.15)

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	23.998.739
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	25.356.689
de tiers	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives :		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives :		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	383.720
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	
Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées		
Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants		
Garanties bancaires établies dans le cadre de contrats clients		12.555.053
Engagements en matière de pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation		
Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats		
Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan		
À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société		

## Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation qui ne sont pas comprises dans la consolidation (Ann.5.16)

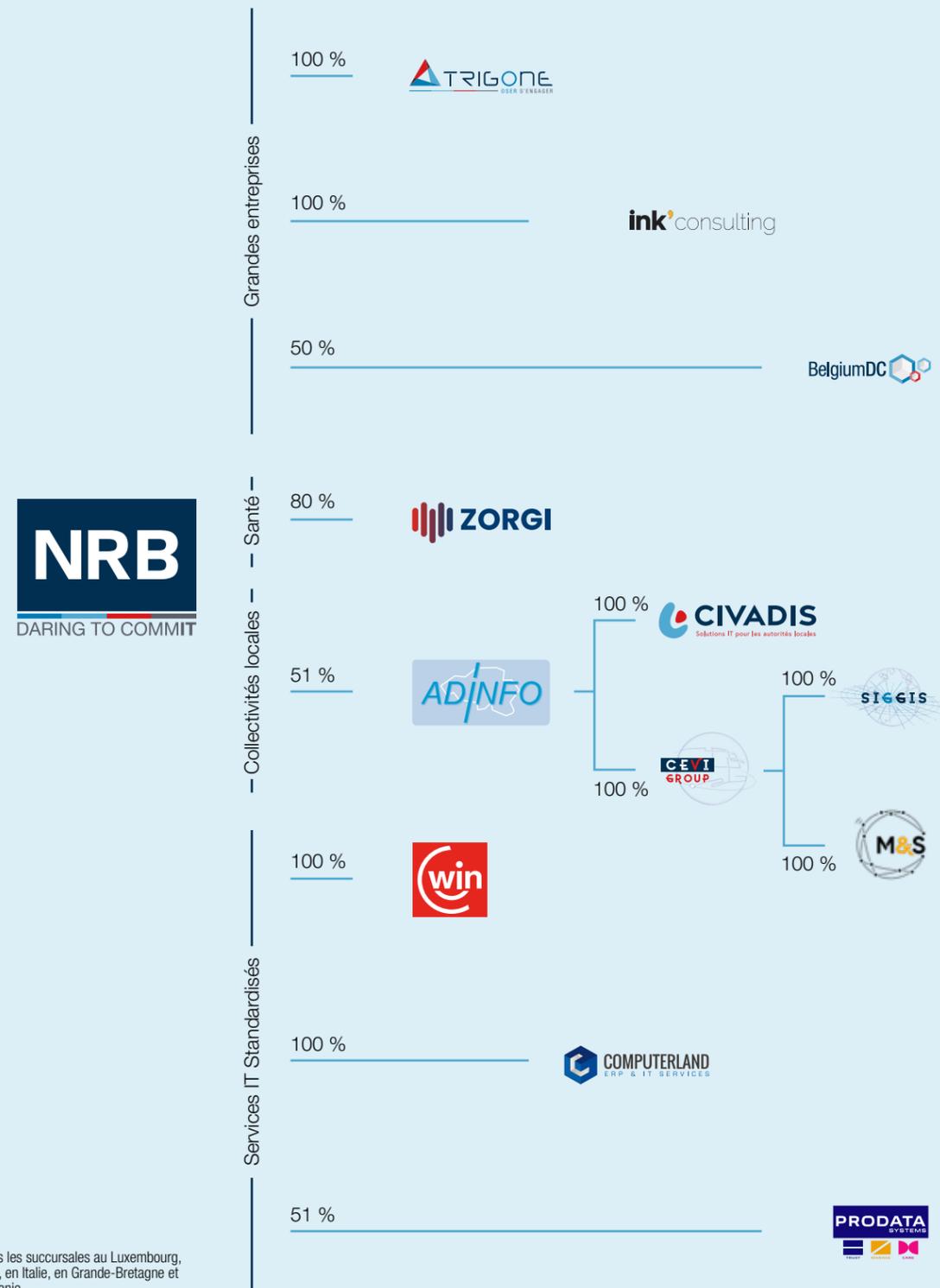
	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Entreprises liées</b>			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances			
À plus d'un an	9291	13.954.561	11.682.847
À un an au plus	9311	13.954.561	11.682.847
Placements de trésorerie	9321	3.500.000	3.500.000
Actions	9331		
Créances	9341	3.500.000	3.500.000
Dettes			
À plus d'un an	9361		
À un an au plus	9371	383.030	955.622
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	175.014	175.000
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Entreprises avec lien de participation</b>			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262		
Créances			
À plus d'un an	9302		
À un an au plus	9312		
Dettes			
À plus d'un an	9362		
À un an au plus	9372		
<b>Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché</b>			
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble			

## Relations financières (Ann.5.17)

	Codes	Exercice
<b>Les administrateurs ou gérants de l'entreprise consolidante</b>		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée	99098	
<b>Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)</b>		
Émoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du Groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	323.612
Émoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du Groupe		
Autres missions d'attestation	95071	29.000
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95073	3.600
Émoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête		
	9509	
Émoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice des prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95093	1.211.934
Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations		

# STRUCTURE DU GROUPE

## Structure du Groupe NRB en 2024



Y compris les succursales au Luxembourg, en Grèce, en Italie, en Grande-Bretagne et en Roumanie.

## Adresses des sièges sociaux

	Parc Industriel des Hauts Sarts 2 <sup>e</sup> Avenue 65 B-4040 Herstal		Boulevard Bischoffsheim 15 (7 <sup>e</sup> étage) B-1000 Bruxelles / Brussel / Brussels
	Parc Industriel des Hauts Sarts 2 <sup>e</sup> Avenue 65 B-4040 Herstal		Bisdomplein 3 B-9000 Gent
	Tour Altaïs Place Aimé Césaire, 3 F-93100 Montreuil		Excelsiorlaan 25 B-1930 Zaventem
	Parc Industriel des Hauts Sarts 2 <sup>e</sup> Avenue 65 B-4040 Herstal		Rue de Néverlée 12 B-5020 Namur
	Rue du Commerce 31 B-1000 Bruxelles / Brussel / Brussels		Avenue de l'Informatique 9 B-4432 Alleur
	Leuvensesteenweg 540, bus 3 B-1930 Zaventem		

THE **NRB** GROUP

## Structure de l'actionnariat au 31/12/2024

**ethias**  
83,1 %

**nethys**  
11,5 %

**WE** Wallonie  
Entreprendre  
3,7 %

**en@dia**  
1,7 %

**gesval** s.a.  
0,0 % (1 part)

	Montant libéré au 31/12/2024	%	Nombre d'actions 31/12/2024
Ethias	13.909.000	83,09%	55.636
Nethys	1.924.000	11,49%	7.696
WE	625.000	3,73%	2.500
Enodia	281.250	1,68%	1.125
Gesval	250	0,00%	1
<b>Total</b>	<b>16.739.500</b>	<b>100,00%</b>	<b>66.958</b>

## Composition du Conseil d'Administration

	DÉBUT DE MANDAT	FIN DE MANDAT
<b>PRÉSIDENT</b>		
Philippe Lallemand	28.04.2022	27.04.2028
<b>ADMINISTRATEURS</b>		
Sparaxis SA représenté par E. Bauche	28.04.2024	27.04.2028
EZ Fineants SRL Koenraad Dom	28.04.2022	27.04.2028
Vanden Camp srl représenté par André Vanden Camp	28.03.2022	27.04.2028
Nethys SA représenté par Gregory Demal	31.05.2023	27.07.2028
Steer & Leadwise représenté par Laurence Mathieu	25.04.2024	27.04.2028
Carine Hougardy	28.04.2024	27.04.2028
Philippe Boury	28.04.2022	27.04.2028
Bruno van Lierde	28.04.2022	27.04.2028
Myriam Van Varenbergh	28.04.2022	27.04.2028
Herbert Carracillo	28.04.2022	01.09.2024
Renaud Witmeur	28.04.2022	27.04.2028
Maryline Serafin	28.04.2022	27.04.2028
Marc Descheemaecker	22.05.2023	27.04.2028
Benoit-Laurent Yerna	22.05.2023	27.04.2028
<b>Commissaire Réviseur</b>		
Tom Meuleman		



# RÈGLES D'ÉVALUATION COMPTABLE

# ACTIF

## Frais d'établissement

Les frais d'établissements font l'objet d'amortissements appropriés par tranches annuelles de 20 % au moins des sommes réellement dépensées.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont évaluées à leur valeur d'acquisition et sont portées au bilan pour cette valeur, déduction faite des amortissements et réduction de valeur y afférents.

Les immobilisations incorporelles autres que celles achetées à des tiers doivent être inscrites à l'actif à leur coût de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la durée d'utilisation ou de rendement futur de ces actifs.

Par immobilisations incorporelles il y a lieu d'entendre les ressources de nature incorporelle (frais de R&D, concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques, goodwill, acomptes versés) destinées à être affectées durablement à l'activité de l'entreprise et susceptibles de générer des futurs avantages économiques pour l'entreprise.

Les charges supportées par l'entreprise pour la réalisation d'immobilisations pour son propre compte sont activées à leur coût de revient.

Les taux d'amortissements linéaires suivants seront appliqués :

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Licences software achetées à des tiers	33 1/3 %
Licences software utilisées dans le cadre de services à la clientèle (en fonction de la durée du projet)	25 % à 50 %
Droits d'utilisation	Sur la durée du contrat
Logiciels développés par l'entreprise pour son usage propre	33 1/3 %
Logiciels standards développés par l'entreprise pour être commercialisés (en fonction du type de contrat ou proportionnel au CA de la période)	20 % à 33 1/3 %
Goodwill (en fonction du type d'activités acquises)	10 % à 20 %
Ecart de consolidation positif	10 %

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Constructions	entre 3 % et 5 %
Embellissement des bâtiments	entre 10 % et 20 %
Installation machines et outillages	20 %
Matériel informatique	25 %
Matériel informatique utilisé dans le cadre de services à la clientèle (en fonction de la durée du projet)	25 % à 50 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel roulant	20 %
Immobilisations détenues en location-financement	Durée du leasing
Autres immobilisations corporelles	33 1/3 %

Le mobilier, le matériel informatique, le matériel de bureau et les licences dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2.000 € seront pris totalement en charge sur l'exercice.

Les frais d'établissement ainsi que les immobilisations incorporelles et corporelles en monnaies étrangères sont maintenus aux taux historiques. Cette valeur sert de base au calcul des amortissements et/ou des réductions de valeur.

## Les immobilisations financières

### PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

À la fin de chaque exercice social, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle basée dans la plupart des cas sur la valeur d'actif net.

Lorsque cette évaluation fait apparaître une dépréciation par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie de la moins-value observée. Lorsqu'une plus-value est observée sur des titres qui avaient fait antérieurement l'objet d'une réduction de valeur, une reprise de réduction est effectuée.

En outre, il peut être procédé à des réévaluations si l'évaluation des titres le justifie.

### CRÉANCES

Les créances reprises en immobilisations financières sont enregistrées à leur valeur nominale.

## Créances à plus d'un an et créances à un an au plus

Ces créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

En cas de faillite ou de concordat, les créances impayées font l'objet d'une réduction de valeur.

D'autres créances examinées au cas par cas, peuvent faire l'objet de réduction de valeur.

L'inscription au bilan des créances à leur valeur nominale s'accompagne de l'inscription au compte de régularisation du passif et de la prise en résultat prorata temporis :

- des intérêts inclus conventionnellement dans la valeur nominale des créances;
- de la différence entre la valeur d'acquisition et de la valeur nominale de la créance;
- de l'escompte des créances remboursables à une date éloignée de plus d'un an qui ne sont pas productives d'intérêts ou qui sont assorties d'un intérêt anormalement faible.

Cet escompte est calculé au taux du marché applicable à de telles créances, au moment de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

## Stocks et encours de produits

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition au moment de la clôture. La méthode utilisée est la méthode FIFO.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré, compte tenu du degré d'avancement des travaux, des fabrications ou des prestations, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain. La méthode "Percentage of completion" sera donc appliquée pour autant que le bénéfice puisse être considéré comme acquis avec suffisamment de certitude. Le pourcentage d'avancement est calculé sur base du coût de revient par projet et sur base du budget des charges. Les commandes en cours d'exécution font l'objet de réductions de valeur si leur coût de revient, majoré du montant estimé des coûts y afférents qui doivent encore être exposés, dépasse le prix prévu au contrat. Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

Les risques et charges afférents à la poursuite de l'exécution des commandes font l'objet de provisions dans la mesure où ces risques ne sont pas couverts par des réductions de valeurs.

## Placement de trésorerie et valeurs disponibles

Les titres de placements et les titres à revenu fixe sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires inclus. Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réduction de valeur, si leur valeur boursière à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'acquisition. Lorsqu'une plus-value est observée sur des titres de placements ou des titres à revenu fixe qui avaient fait antérieurement l'objet d'une réduction de valeur, une reprise de réduction de valeur est actée.

Les valeurs disponibles en monnaies étrangères sont reprises sur base du cours de change du dernier jour de l'exercice social.

## Comptes de régularisation

### ILS COMPRENNENT :

- les charges exposées pendant l'exercice mais imputables, en tout ou en partie, à un exercice ultérieur;
- les revenus, ou fractions de revenus qui sont à rattacher à l'exercice en cours, mais dont la perception n'aura lieu qu'au cours de l'exercice suivant.

## Intégration de situations des sièges d'opérations à l'étranger

Les situations des sièges d'opérations à l'étranger sont intégrées au cours de clôture de l'exercice, à l'exception des actifs immobilisés, qui sont maintenus aux taux historiques.

### DEVICES

Les avoirs et engagements en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération. À la clôture de l'exercice, tous les avoirs et engagements (à l'exception des actifs immobilisés) sont évalués aux taux de change en vigueur à la clôture et les différences de change aussi bien positives que négatives sont prises en résultat de l'exercice. Cette règle s'applique également aux écarts de conversion résultant de l'intégration des situation de sièges à l'étranger. Le Conseil d'Administration peut toutefois, estimant avec prudence, sincérité et bonne foi, retenir un taux différent : celui-ci doit résulter d'un calcul objectif correspondant à une moyenne simple ou pondérée des taux de change constatés sur les douze derniers mois.

## PASSIF

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges constituées pour couvrir les pertes ou charges probables nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui à la date de clôture de l'exercice sont ou probables, ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

### Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

### Comptes de régularisation

#### ILS COMPRENNENT :

- les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours de l'exercice ultérieur;
- les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables, en tout ou en partie, à un exercice ultérieur.

### Intégration de situations des sièges d'opérations à l'étranger

Les situations des sièges d'opérations à l'étranger sont intégrées au cours de clôture de l'exercice. Toutefois, les actifs immobilisés sont maintenus aux taux historiques.

### Devises

Les dettes et engagements en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération. À la clôture de l'exercice, toutes les dettes et engagements sont évalués aux taux de change en vigueur à la clôture et les différences de change aussi bien positives que négatives sont prises en résultat de l'exercice. Cette règle s'applique également aux écarts de conversion résultant de l'intégration des situations de sièges à l'étranger.

Le Conseil d'Administration peut toutefois, estimant avec prudence, sincérité et bonne foi, retenir un taux différent : celui-ci doit résulter d'un calcul objectif correspondant à une moyenne simple ou pondérée des taux de change constatés sur les douze derniers mois.

### Comptabilisation des associations momentanées

Les opérations menées en associations momentanées sont enregistrées, selon leur importance, soit dans la comptabilité même de la société soit dans une comptabilité propre à l'association. Dans ce dernier cas, les comptes de l'association font l'objet d'une intégration proportionnelle. Les règles de comptabilisation des résultats sont similaires à celles en vigueur chez NRB.

### Droits et engagements hors bilan

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut, pour leur valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont également mentionnés dans l'annexe.

### Instruments financiers

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations défavorables des taux de change. Ainsi, la société se sert de contrats à terme afin de couvrir les risques des devises. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative. Les instruments financiers ayant pour objectif de protéger les cash-flows futurs sont comptabilisés lorsque le cash-flow en question est généré. En cas de perte sur le contrat de change à terme, une charge financière est reconnue. En cas de gain, un produit financier est reconnu. Aucun mécanisme de juste valeur n'est appliqué.



THE **NRB** GROUP

NRB S.A. / nv  
Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2<sup>e</sup> Avenue 65 - 4040 Herstal  
Boulevard Bischoffsheim, 15 - 1000 Bruxelles

[nrb.be](http://nrb.be) \_ [f](#) \_ [in](#)